VOL. XV. No. 7

MONTREAL, DIMANCHE 31 MARS 1918

Abonnements par la poste :

CANADA $2.00
ETATS-UNIS $2.50
UNION POSTALE $3.00

LE NUMERO . . . . . 5 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

NOS "ASPIRATIONS"

Le passé et l'avenir

Voilà un mot sans cesse retrouvé sur les lèvres de nos tribuns et sous la plume de nos journalistes. Que signifie-t-il au juste? A l'origine "aspirer" en vieux français, voulait dire "l'action d'envoyer son souffle": c'est absolument juste dans le cas de nos grands parleurs; par extension moderne "aspirer" signifie "l'action de porter son désir vers quelqu'un ou quelque chose." Vers *quelqu'un* ce fut le fétichisme politique: n'en parlons plus; vers *quelque chose,* c'est l'avenir et c'est à cette définition que nous devons nous arrêter.

Les Pères de la Confédération, anglo-canadiens comme franco-canadiens avaient des aspirations canadiennes *tout court* tendant à la rupture sans secousse du lien britannique, de laquelle devait nécessairement sortir l'indépendance du Canada. Leurs successeurs politiques ont tout changé cela: M. Laurier en nous embarquant dans la galère impérialiste lors de l'aventure d'Afrique et M. Borden avec l'appui de M. Laurier en nous faisant reprendre les rames pour aller courir sus aux Huns. Depuis les deux complices ont différé d'opinion quant à l'emploi des rameurs. Sir Robert veut les contraindre à la peine et sir Wilfrid réclame le volontariat pour exiger le même effort; l'un enchaîne les condamnés, l'autre veut conserver aux esclaves la *liberté* de se river eux-mêmes les boulets aux pieds: au fond c'est la même galère et le même *ramage.*

La première brèche à nos aspirations fut masquée par ce qu'on est convenu d'appeler dans le domaine des chiffons de papier, le "no precedent clause"; l'autre fut pratiquée au nom de nos "obligations morales" et autres, sous le prétexte de sauver la "civilisation" même au prix de notre propre perte. Comme la guerre finira par finir, un devoir impérieux nous commande de rechercher ce que deviendront dans ce bouleversement nos "aspirations";— pas demain lorsque nous serons en présence de faits acquis, mais aujourd'hui même au moment où s'écrit une nouvelle histoire du monde. Regardons un peu à notre propre chapitre.

Les bonzes de l'école théologico-tory en tiennent pour le *statu quo,* quel qu'il soit, tout le temps: ce sont les arrivistes-pirouettistes; leurs frères jumeaux aspirent à la réalisation de la "confédération impériale" pour consolider à jamais la maîtrise anglaise sur notre planète: ils comptent les impérialistes auxquels se mêlent inévitablement les arrivistes et le contingent des aplatventristes. Sûrement, pas un de ces actifs manœuvriers ne possède un idéal canadien; ce n'est donc pas chez eux que nous pourrons trouver la véritable conception de nos aspirations. Où est-elle?

Hors la poignée de "traîtres" qui sans trève ont combattu pour faire vivre un esprit national d'abord, ensuite et toujours et sont restés fidèles, en dépit des coups, à la vie canadienne, il nous reste à interroger le peuple.

Prenons le premier venu dans la foule, artisan, ouvrier, agriculteur ou professionnel tant soit peu soucieux de l'avenir de notre pays, et demandons-lui quelles sont nos aspirations. Quatre-vingts fois sur cent et peut-être davantage, nous recevrons une réponse identique: "Nous sommes Américains, nous devons donc aspirer à nous joindre aux États-Unis."

L'annexion aux Etats-Unis

Cette déplorable mentalité qui ne date pas d'hier, a trouvé en ces derniers temps un nouveau point d'appui dans la rumeur non dénuée d'un certain fondement, qu'au jour du réglement du conflit actuel, l'Oncle Sam touchera en guise de récompense où en paiement de ses immenses prêts avec intérêts accumulés, une forte tranche sinon tout le gâteau, de "la Puissance — ô dérision! — du Canada. "Nous sommes devenus une garantie hypothécaire aux mains des États-Unis, dit M. Tout-le-monde avec raison, autant vaut liquider la situation dans l'union!"

La solution est évidemment alléchante pour tous ceux qui aperçoivent l'avenir sous le seul angle "pratique" des gros sous et des billets de banques. Ce péché n'est pas le nôtre à l'origine: les anglo-saxons du pays malgré leurs cris de loyauté, en gens forts dans l'appréciation de la valeur d'un dollar, fût-il à l'emblème de l'aigle, ont déjà affiché ouvertement leur tendance vers l'annexion; l'école libérale s'en fit même le champion et l'un de ses chefs, néo-écossais fameux passé depuis au torysme où il est en train de repêcher son portefeuille des Finances, fut son porte-parole à l'époque où l'adversaire conservateur affichant un loyalisme trop bruyant pour être sincère, inventa la formule du "no truck and no trade." Depuis, ces derniers ont voyagé outre-quarante-cinquième avec leurs escarcelles — vides à l'aller, pleines au retour — et ce n'est point les calomnier que de croire qu'ils n'hésiteront pas à arborer le trapeau étoilé quand ils jugeront le moment propice. Les uns et les autres, c'est "de la même farine."

Acceptons-nous ces "aspirations" ? Allons-nous par esprit de lucre, par amour d'une vie apparemment facile, être parjures à notre passé? Si nous nous sommes écartés des volontés exprimées dans les sueurs et le sang de nos pères, revenons vite à nos sens pour nous souvenir que nous devons être Canadiens, pas autre chose, ou *ne pas être.*

Nos aieux en repoussant par deux fois les invasions venues du sud, au cap Diamant d'abord — pendant que les Anglo-canadiens terrés dans un prudent "watchful waiting" a l'île d'Orléans, attendaient l'issue de la lutte pour crier ou vive le Roi ou vive la Ligue — et à Chateauguay ensuite, nous ont signifié un mandat précis. Abandonnés par la France, ils sont restés attachés au sol canadien devenu leur unique patrie; conquis par la Grande-Bretagne, ils n'ont pas voulu se joindre aux "rebelles" des colonies anglaises d'Amérique encore pour rester les serviteurs de leur patrie canadienne; menacés par ces voisins en guerre contre leur Mère, ils ont donné leur vie au bénéfice du conquérant, toujours pour maintenir inviolée la terre sacrée de leur seule patrie du Canada.

Leurs aspirations étaient simplement et franchement canadiennes; gardons-nous bien de la trahir. Retrempons-nous plutôt dans nos traditions, soyons dignes de nos pères, poursuivons l'œuvre de leurs continuateurs qui voulurent grouper la nation par un pacte solennel; soyons Canadiens, surtout nous les héritiers des premiers Canadiens, nous qui avons à conserver intactes une foi, des lois et une langue.

Notre passé nous l'ordonne; notre avenir l'exige si nous ne voulons pas faillir à notre *mission providentielle.*

Nap. TELLIER.

ALLELUIA !

Le feu nouveau scintille ; les tentures sombres qui, tristement, voilaient les tableaux et les statues de nos temples, s'en détachent comme par enchantement, laissant se projeter sur la figure des saints le soleil printanier qui filtre à travers les verrières en leur dérobant leurs teintes multicolores ; les orgues majestueuses éclatent en triomphales harmonies, pendant qu'au dehors, dans leur cage de pierre, les gaies chanteuses d'airain annoncent bruyamment à tous les échos le renouveau, la joie, la résurrection !

" Oh mort, tu n'es plus ! " répètent au lutrin, d'une voix vibrante d'allégresse, les chantres qui durant les longs offices précédents ont narré en mélodies tout empreintes de sanglots les phases diverses du sombre drame de la Passion. " En ce jour qu'a fait pour nous le Seigneur, réjouissons-nous ! " — " Filles de Jérusalem, qui cherchez-vous ? Jésus de Nazareth ? Il n'est plus ici : Il est ressuscité et vous précède en Galilée. "

Tels sont les chants de gloire que le cycle liturgique nous remet aujourd'hui aux lèvres. Il semblerait que tous les coeurs dussent être à la joie. Notre foi nous y invite.

Pourquoi faut-il qu'en ce moment même, après qu'a été livré à notre méditation l'exemple sublime du Maître du monde donnant sa vie pour les plus humbles des siens, des hommes sacrifient, eux, la vie d'autres hommes, dépôt sacré qui ne leur appartient pas, à une oeuvre de vengeance et de mort ? Confits dans leur criminel orgueil, acharnés à la destruction de leurs adversaires afin d'établir leur propre domination, ils refusent d'entendre l'appel du Dieu de paix, leur parlant par la bouche de son représentant sur la terre, et continuent d'immoler à leur passion de conquête la fleur des peuples.

Que n'écoutent-ils la parole de miséricorde tombée de la croix : ont-ils donc plus à pardonner que le Sauveur au peuple déicide ? Que ne se rappellent-ils aussi cet avis si charitable de Jésus à l'un de ses disciples, pressé de le défendre par des moyens violents : " Remettez le glaive au fourreau, car celui qui se sert de l'épée périra par l'épée " ?

Les chefs d'Etat et les peuples se courberont-ils enfin, contrits et humiliés, sous le bras courroucé du Dieu dont la miséricorde ne peut supprimer la justice ?

Quand le peuple juif eut consommé son crime de lèse-divinité, la terre s'entr'ouvrit, les ténèbres la couvrirent, le voile du temple se déchira et la terreur s'empara de tous les esprits, pendant que partout l'on proclamait : " Oui, cet homme était vraiment le fils de Dieu ! "... Trois jours plus tard, cependant, c'était la gloire, la résurrection et la vie !

Puisse la tourmente actuelle faire bientôt place à une aurore resplendissante qui luira sur un monde régénéré. De tous nos voeux, nous l'appelons, ce jour béni, pour que nos oreilles, lassées du fracas des armes et des cris de haine, entendent enfin le vivifiant alleluia de la résurrection morale des peuples.

Noël GAUDRY.

L'AFFAIRE DES DYNAMITARDS

Le pétard de Cartierville continue à faire long feu.

Des inculpés, huit ont été libérés et deux, — Desjardins, l'agent de police fédéral, et Lalumière, — devront subir un nouveau procès par suite du désaccord des jurés.

Nous laisserons leurs pairs se prononcer ; en attendant, il nous faut bien noter la situation dont souffrent Lalumière et Tremblay, tous deux renvoyés en prison pendant que le fameux *Ti-noir* a repris sa liberté. Nous n'avons pas de sympathie particulière à l'endroit du président des *"Constitutionnels"* ni envers le malheureux Tremblay ; mais en toute justice pour leurs familles, — le premier a une femme et deux enfants et le second a une femme rendue à la troisième période de la tuberculose, et sept enfants, — si Desjardins peut bénéficier de la protection du gouvernement, le tribunal dans les circonstances devrait accorder la sienne aux deux autres.

Tremblay, il est vrai, s'est reconnu coupable. Le juge Pelletier toutefois a déclaré en plein tribunal que ses révélations comportent un réel service à la société et il semblait acquis qu'à l'issue du procès il serait libéré. Pourquoi alors ne pas lui rendre sa liberté d'ici la reprise du procès? cela s'est vu maintes fois dans le cas de gens ayant avoué leur culpabilité.

Quant à Lalumière on lui a permis de reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $10,000 en argent et de $20,000 de garanties, c'est-à-dire aux mêmes conditions fixées pour Desjardins.

C'est excessif car si Desjardins a pu obtenir le dépôt d'un montant de $10,000 par le ministère de la Justice, montant pris à même les fonds publics, rien n'indique qu'Ottawa veuille étendre ses bonnes grâces à Lalumière qui fut pourtant un de ses bons amis il n'y a pas bien longtemps. A égale inculpation, le traitement en ce qui touche le cautionnement, devrait aussi être égal et, dans les circonstances, ce qui à prime abord semble être un même poids et une même mesure, ne constitue rien moins qu'une anomalie pour ne pas dire plus.

Le but du cautionnement, c'est de s'assurer la présence d'un inculpé au procès. A défaut de dépôt en espèces sonnantes ou par un chèque signé de la main du trésorier fédéral, on peut exiger et de Tremblay et de Lalumière en les rendant à leur foyer, qu'ils se présentent chaque jour, à une heure fixe, au poste de police le plus rapproché de leur domicile respectif, sous peine, s'ils manquent d'accomplir ponctuellement cette démarche, de se voir jeter de nouveau en prison sans rémission. Dans ces conditions, ils pourraient difficilement fuir, surtout en ce moment où tout voyage outre-frontière ne peut s'accomplir sans être précédé d'un tas de formalités. Les fins de la justice seraient ainsi atteintes et le scandale provenant de l'intervention gouvernementale envers *Ti-noir,* serait moins honteux.

M. le juge Pelletier qui s'est montré d'une impartialité digne de son rôle de magistrat intègre, n'a pas examiné la question de la libération conditionnelle à ce point de vue: il suffira peut-être de le lui signaler pour qu'il fasse justice.

Le procès recommencera dans un mois, ce n'est pas long, pourra-t-on dire. Au contraire, c'est très long : quand des petits réclament un papa détenu en prison depuis maintenant huit mois, chaque minute compte un siècle...

Max SOREL.

CRIMINELS OU MÛRS POUR LE CABANON!

Une circulaire imprimée sous l'autorité du directeur du Bureau d'Information public, à Ottawa (nouvelle institution unioniste dont M. E.-M. Nichols, du feu *Mail,* de Montréal, est le chef), publie en date du 15 mars des renseignements détruisant du coup toutes les théories conscriptionnistes.

Qu'on en juge par ce texte.

"De l'aide demandée.—L'urgence de cet appel peut être plus facilement comprise à l'examen du tableau suivant montrant les besoins (de main-d'oeuvre) des différentes provinces :

"Alberta...
6,000 hommes de plus sont requis pour le printemps et l'été;
7,000 hommes de plus sont requis pour les récoltes.
"Saskatchewan...
10,000 hommes de plus sont requis pour le printemps et l'été;
15,000 hommes de plus sont requis pour les récoltes.
"Manitoba...
7,000 hommes de plus sont requis pour le printemps et l'été;
16,000 de plus pour les récoltes.
"Ontario...
7,500 hommes de plus pour le printemps et l'été;
12,500 de plus pour les foins et les récoltes;
15,000 jeunes gens et 5,000 femmes.
"Québec...
10,000 hommes de plus sont requis.
"Nouv.-Brunswick...
1,500 à 2,000 hommes de plus sont requis.
"Ile du P.-Edouard...
On manque d'hommes.
"Colombie brit...
On manque d'hommes.
"Nouv.-Ecosse...
2,500 hommes de plus sont requis."

Si on fait le total, sans tenir compte du nombre de jeunes gens et de femmes, on trouve que 89,000 *hommes,* en plus de ceux actuellement employés à l'agriculture, sont requis pour les travaux de la terre d'ici l'automne.

M. Borden et ses complices lisent-ils jamais les documents publiés sous leurs auspices à Ottawa ? C'est à croire que non puisqu'ils persévèrent dans leur politique néfaste d'enrôlement forcé des célibataires valides et se préparent même à appeler sous les armes les gens mariés. A moins qu'ils soient les pires criminels... ou des fous mûrs pour le cabanon...

Luc VARENNES.

QUE DE TRAITRES!

M. Letapeur de l'*Evénement* est scandalisé !

"*Le Devoir,* écrit-il, n'avait pas caractère assez gros pour nous annoncer, tout réjoui, la prise de Bapaume, par les Boches."

C'est épouvantable ! Faut-il tout de même en avoir de la perspicacité pour apercevoir de la réjouissance dans la grosseur des titres ! La fréquentation des "enterrements de vie de garçons" où l'on se *réjouit* toujours beaucoup a évidemment développé un nouveau sens chez ce brave M. Letapeur.

Le Devoir s'en tirera comme il pourra. Mais que va-t-il advenir de la *Canadian Press,* compagnie contrôlée par des Anglo-Canadiens qui ont la réputation d'être loyaux ; de l'*Associated Press,* grosse organisation américaine que l'on dit très dévouée aux intérêts de Washington et de la censure anglaise, institution qui pourtant tient de près au gouvernement de Londres, et qui, tous, ont contribué à laisser publier la dépêche annonçant la prise de Bapaume ?

Que de traîtres, que de traîtres !

LE DERNIER MILLE

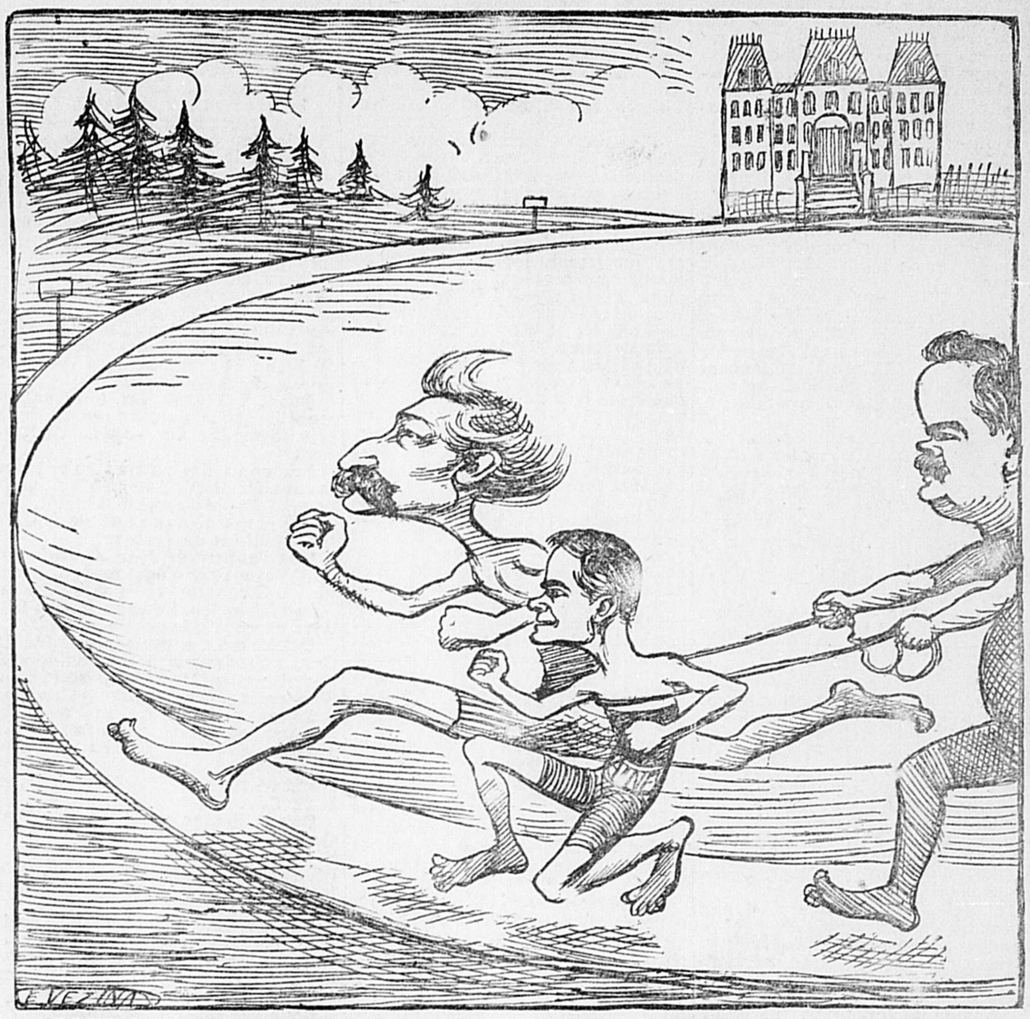

MEDERIC. — C'est pas franc, vous êtes en "double", mais regardez-moi bien décoller dans le tournant.

L'appétit de l'Italie

Le traité du 26 avril 1915 et ses désastreuses conséquences — Déni de justice, pacte odieux, germes de guerre — Coup terrible pour l'Entente — Combinaison bâtarde, violation de principes — Précieux appui perdu — Le cas des Yougo-Slaves — Catastrophe !

De toutes les erreurs qui ont entravé, retardé et même compromis la victoire des Alliés de l'Entente, la plus lourde que l'on connait est celle qui fut commise le jour de la signature du fameux traité secret du 26 avril 1915 (1), consenti par l'Angleterre, la Russie et la France au bénéfice de l'Italie pour amener cette dernière à se jeter dans la mêlée. Suivant le mot célèbre, ce fut plus qu'une erreur, ce fut une grande faute.

A part le déni de justice perpétré à l'endroit des " petites nationalités " yougo-slaves dont pourtant on se proclamait les " vengeurs ", comme dans le cas des Belges et autres ; à part l'odieux pacte par lequel on décidait d'écarter le Saint-Père de " toute action diplomatique en vue de la conclusion de la paix et de la solution des questions se rattachant à la guerre " (2), on sentait sans vergogne des germes de nouvelles guerres à l'heure même où l'on clamait à travers le monde " faire la guerre à la guerre " pour établir " la justice, le respect des droits des petits et la paix permanente ".

Tant de duplicité ne pouvait pas ne pas finir par une catastrophe. L'Italie lancée dans une guerre de conquête dépassant ses plus beaux rêves irrédentistes — rêves discutables (3)— voulait faire une bouchée de toute la côte orientale de l'Adriatique et des iles qui la bordent, ou peu s'en faut, s'installer sur terre et entailler et l'Autriche et la Hongrie, en réunissant sous la domination italienne Slovènes, Croates, Dalmates, Albanais et par voie de conséquence même les Serbes ; ce vaste projet aboutit au désastre qui livra, il y a peu de mois, la Vénétie aux légions austro-allemandes.

Ce fut un coup terrible pour tous les Alliés — moins la Russie en rupture d'alliance, et occupé à fouetter d'autres chats à Brest-Litovsk, — et dont le très grave effet se fait actuellement sentir en Picardie où des milliers et des milliers de vies humaines sont fauchées.

Au moment de la combinaison du 26 avril, on songeait à la victoire qui devait tout arranger. Cependant, la Haute Diplomatie, comme souvent se mit un doigt dans l'oeil en voulant mettre en pièces la peau de l'ours avant de l'avoir abattu. M. Auguste Gauvain, directeur de la politique étrangère au *Journal des Débats,* de Paris, dans un lumineux article (4) a dressé le bilan du néfaste traité. "La Quadruple Entente, dit-il, s'était mise en état d'infériorité vis-à-vis de ses ennemis: 1o en adoptant une combinaison bâtarde qui comportait de la part de l'Italie une guerre aux fins limitées contre l'Autriche et pas de guerre avec l'Allemagne (5) ; 2o en soulevant, sinon contre elle directement, du moins contre l'Italie, les populations de Slovenie, de Croatie et de Dalmatie qui comptaient sur la victoire des Alliés pour réaliser leur rêve d'union avec le reste du monde serbe, et qui se voyaient attribuées comme des peuplades africaines, (6) à un Etat dont elles recherchaient l'amitié, mais dont elles repoussaient absolument la domination; 3o en violant à l'égard de peuples civilisés ayant un glorieux passé historique, les principes qu'elle invoquait contre les nations de proie."

M. Gauvain n'y va pas de main morte et si nous avons un conseil à lui donner, c'est de ne jamais se montrer dans les parages de certaines officines loyalistes de Québec ou de Montréal, où l'on se bat (la g.....) seulement pour le bon motif!!

"Matériellement, continue M. Gauvain, l'Italie fut privée de la complicité des Yougo-Slaves, aussi précieuse dans les régions à conquérir que dans les rangs mêmes de l'armée ennemie. Exaspérés par les projets d'une puissance à laquelle, s'ils devaient choisir entre deux maîtresses, ils préféraient l'Autriche, les Yougo-Slaves des Habsbourg se battirent avec intrépidité contre les troupes de Victor-Emmanuel III tandis qu'ils se seraient volontiers faits leurs auxiliaires, s'ils avaient su qu'elles venaient leur apporter l'indépendance. Stratégiquement, la combinaison diplomatique entraina une erreur de manoeuvre... Moralement, on déconcerta ses amis et l'on renforça ses ennemis... Les déceptions furent d'autant plus décourageantes que la guerre avait été déclarée après mûres réflexions et longues délibérations. Elles préparèrent les défaillances. Exploitées par les Austro-Allemands avec leur perfidie coutumière, elles ont permis la catastrophe de Caporetto.

Sans doute le plus grand secret était prescrit (7) ; la censure des Alliés vit à faire taire ses journalistes ne voulant rien savoir des dangers aperçus par plusieurs, mais comme l'exercice de cette contrainte ne pouvait s'étendre au delà des frontières ennemies, "les principales dispositions du traité ne tardèrent pas à être connues et celles qui étaient de nature à nuire aux Alliés dans l'esprit des populations intéressées reçurent la plus large diffusion par les soins de nos ennemis." (8)

Ces stupéfiantes tractations, exécutées sous le manteau de la vertu avaient leurs origines dans l'appétit sans cesse croissant de l'Italie, appétit qu'il fallait, croyait-on, même en violant honteusement les principes du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", satisfaire pour rompre la Triple-Alliance et renforcer d'autant l'Entente.

Périssent tous les principes, toutes les petites nations, tous les faibles, tous les opprimés, pourvu que triomphe notre "cause", notre "civilisation", était le mot d'ordre.

Il avait pris naissance dans l'impérialisme italien, — aussi exécrable à Rome qu'il l'est à Berlin ou à Londres. Nous le retrouverons dans un prochain article.

Marcel LEVIS.

(1) Le lecteur en trouvera le texte dans le *Devoir,* du samedi. 23 mars, en page 5.

(2) Texte de l'article XV du traité.

(3) M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères d'Italie, écrivait lui-même, en 1881, alors qu'il était député : " La revendication de Trieste sur le terrain du *droit* serait une exagération de principe de nationalité... Trente, au contraire est certainement terre italienne... mais les intérêts que nous pouvons avoir à Trente sont trop petits en face de ceux que représente notre amitié sincère avec l'Autriche. " (Sidney Sonnino, par *Miles,* dans le *Correspondant,* 25 août 1917, page 616.)

(4) L'italie et la Guerre, *Revue de Paris,* 1er février 1918.

(5) On se souvent que l'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche le 23 mai 1915 et à l'Allemagne seulement le 28 août 1916. Mieux encore: l'Italie conclue trois jours avant d'entrer en guerre contre l'Autriche une convention avec l'Allemagne garantissant les intérêts des nationaux et de la navigation des deux pays en temps de guerre. Décidément, Machiavel est éternel!

(6) Notons que depuis M. Lloyd George entend mieux traiter le peuplades africaines — celles de colonies allemandes conquises au moins — en leur donnant le droit de se prononcer sur le choix de leurs maitres. La comparaison devient donc injuste puisque l'Italie du consentement de ses compères voulait avaler les Yougo-Slaves tout rond... sans leur demander à quelle sauce ils voulaient être mangés.

(7) Article XVI du traité du 26 avril 1915.

(8) Auguste Gauvain, article déjà cité.

GODFROY... S'ÉMANCIPE

Nous avons enfin reçu des nouvelles de M. Godfroy Langlois, *notre* commissaire en Belgique par la grâce de sir Lomer Gouin. Nous constatons malheureusement que le talentueux ex-directeur du *Canada* se compromet beaucoup. Une photographie publiée dans un quotidien le représente en effet au milieu d'un groupe où se trouve S. E. le cardinal Luçon.

L'ABONNEMENT AU "DEVOIR"

Bon nombre de nos lecteurs ont profité de l'offre que nous leur avons faite d'un abonnement au *Devoir* par la poste, édition quotidienne, au prix d'une piastre pour trois mois ou de quatre piastres par année, payable d'avance.

Cette offre dure jusqu'à nouvel ordre et vaut pour les renouvellements d'abonnement. Les retardataires ne peuvent en profiter pour le paiement de leurs arrérages; et ceux qui ne paient pas d'avance leur abonnement à notre journal le recevront au prix régulier de $5 par année, comme par le passé.

Pour le 1er avril

UNE FUNÈBRE CÉRÉMONIE

Ce matin, 1*er Avril*, se déroulait, derrière les bâtisses du Parlement, une cérémonie aussi étrange que solennelle, à laquelle une foule immense de citoyens de la capitale et des environs s'est fait un devoir d'assister.

Tous les membres du cabinet, ainsi qu'un grand nombre de députés et de sénateurs étaient présents sur une estrade décorée *ad hoc*, faisant face à la rivière Ottawa.

Les spectateurs purent alors jouir d'un spectacle inoubliable. A leurs yeux ébahis s'offraient des files innombrables de bouteilles, disposées en carrés sur une immense plateforme. Les unes, transparentes, étaient dorées par le soleil ; les autres, sombres, coiffées et moustachées, avaient l'air de bedeaux d'enterrement. D'autres encore, ventrues comme des potirons, avaient des voisines sur lesquelles il aurait été aisé de jouer des airs de flûte. Il y en avait des rondes, des carrées, des triangulaires. Il y en avait qui cachaient leur corpulence dans des corsets de paille. En voici de vénérables, de poudreuses, habillées de toiles légères et qui sont toutes surprises de revoir le ciel. Celles-ci sont scandalisées de voir s'élargir si brusquement le cercle de leurs amis. Celles-là retiennent avec peine leurs pétillements sous leurs casques toujours prêts à s'échapper.

Ces bouteilles représentent un monde : il y a de la noblesse et de la plèbe. A côté des *Royal Sovereign*, des *Emperor Port*, des *John de Kuyper*, des *Château Léoville*, des *Vina de Pasto*, des *Sir John Powers*, etc., figurent les modestes *Sandy Macdonald*, les *Walkers*, les *Seagram*, les *Pelisson*, les *Martel*, les *Sauternes*, etc.

Toutes les nationalités ont leurs représentants. Les Ecossais coudoient fraternellement les Irlandais et rien n'est plus vrai ici que l'Entente Cordiale à laquelle Hollandais, Italiens, Espagnols essaient de participer. Anomalie curieuse, il n'y a que le Canadien qui se sente mal à l'aise au milieu de cette foule cosmopolite.

En arrière de ces carrés, aussi bien alignés que ceux de la Vieille Garde, se tient l'artillerie, légère et lourde, composée de bonbonnes, de dames-jeannes, de tonnelets, de barriques et de futailles de toutes sortes. Il y en a des montagnes.

La foule des spectateurs est non moins intéressante à observer. Les regards marquent l'étonnement, presque l'hébètement : le spectacle est si imprévu. Un grand silence plane sur l'assemblée : silence religieux pour quelques-uns, narquois pour les autres. On dirait une cérémanie funèbre où chacun, penché sur la fosse, songe, suivant ses dispositions d'esprit, aux vertus du défunt ou aux regrets simulés des proches.

De temps à autre, on perçoit de vagues frémissements sympathiques, des poussées discrètes qui viennent mourir contre le barrage de police. Des bouches sont ouvertes, des yeux sont humides, des langues passent nerveusement sur les lèvres comme pour retenir ou ramener certaines sensations éprouvées... Tous les visages enfin expriment une hâte fébrile de savoir le mot de l'énigme.

Tambours et clairons, ouvrez le ban !... Et comme les dernières notes de la sonnerie s'éparpillent dans les bouffées du vent, le premier ministre se lève, ganté et sanglé comme aux grandes circonstances. Son entourage l'imite et le silence devient plus lourd.

" Messieurs les membres
du gouvernement,
Chers concitoyens,

" En ces temps douloureux où tous nos efforts doivent être tendus vers un suprême et unique objet, la victoire pour nos armes, mon gouvernement et moi avons cru bon d'adopter des mesures qui vous paraîtront radicales (mouvements d'approbation). Parmi celles-là je ne citerai que la loi de Prohibition.

Dans votre intérêt, nous l'avons voulue complète. Nous ne voulons plus de ces poisons qui abrutissent un pays et rabaissent son idéal. Non satisfaits de faire des lois, nous voulons donner l'exemple et ne pas seulement nous contenter de la lettre mais en suivre l'esprit. Aussi, vous avez devant vos yeux le contenu entier de nos caves (mouvements d'étonnement et d'incrédulité). Nous voulons nous défaire complètement de toutes ces drogues dont nous avons, hélas ! déjà trop ressenti les funestes effets (vifs mouvements d'approbation).

Dans un instant, nous allons ordonner que tout cela soit précipité à la rivière pour que ses flots en emportent même jusqu'au souvenir.

Merci, chers concitoyens, d'avoir tenu à assister si nombreux à cet holocauste que nous offrons sur l'autel sacré de la Patrie. "

Tambours et clairons, fermez le ban !...

Les roulements funèbres couvrent les sanglots étouffés de l'estrade qui garde cependant une attitude stoïque.

Alors, sur un signe, la police ouvre un large passage parmi les grappes humaines, et pendant que la musique militaire fait entendre ses plus lugubres accents, des escouades de soldats procèdent à l'opération.

Un à un, sous les yeux ahuris des spectateurs, les carrés épais disparaissent et vont s'engouffrer dans un cliquetis de bouteilles entrechoquées auquel se mêlent les grondements sourds des roulements de tonneaux. . . . . .

. . . . . .

Rassurez-vous, lecteurs, ceci n'est qu'un *poisson d'avril* : la pêche deviendrait trop intéressante.

E. TURGEON.

Perle de feuilleton

...Le vieux château délabré ne battait plus que d'une aile.

...L'enfant et le danger grandissaient chaque jour.

...Le colosse avec sa poigne de taureau.

...Elle était de ces femmes qui passent la vie à cheval sur un piédestal de louanges.

FEUILLETON THÉATRAL

Un mot du "concours"

Ce n'est pas un succès — Initiative à reprendre — Les œuvres primées (?)

Le concours de l'Alliance Artistique n'a pas été un succès; le fait est évident pour quiconque a assisté de façon suivie à la représentation des six pièces primées; en effet, de celles-ci, trois seulement ont une quelconque valeur soit littéraire, soit dramatique: des autres, deux sont absolument nulles et la troisième n'est qu'une postiche.

Le jury avait pourtant reçu une vingtaine de pièces de tous genres: comment se fait-il qu'on n'ait rien pu trouver de mieux, à part "Jean Audrain", "le Retour", et "de Cinq à sept", que "Esclaves" et "Au fond des bois".

S'il fallait en conclure que nous n'avons parmi nous aucun talent dramatique, ce serait désolant: mais je crois que ce n'est pas là l'origine de cet insuccès. Je sais que beaucoup n'ont pas pris au sérieux ce concours, plusieurs s'imaginant même que jamais les pièces ne seraient représentées. Et voilà pourquoi certains gendelettres de talent, de qui nous aurions eu des oeuvres solides et bien charpentées, se sont abstenus. D'ailleurs, l'éclosion d'un dramaturge n'est pas le fait d'une année; et c'est pourquoi il serait excellent que ce concours fût renouvelé et devint annuel. Voyant leurs défauts, les jeunes auteurs pourraient s'amender, l'émulation s'établirait, les pièces afflueraient et on peut être certain qu'avant longtemps nous aurions des comédies et des drames d'assez bonne facture pour tenir seuls l'affiche: mais...

...Mais, il eût fallu pour cela encourager l'initiative prise par l'Alliance Artistique; celle-ci s'attendait à ce que, par curiosité du moins, le public canadien-français allât voir ce dont étaient capables les nôtres. On ne sembla pourtant pas se rendre compte que, outre les déboursés, l'Alliance s'infligeait un énorme surcroit de travail pour représenter, en sus de la pièce régulière, ces saynètes dont la plupart n'étaient rien moins que rudes à jouer.

Espérons toutefois que cette initiative sera reprise d'une façon ou d'une autre et que, cette fois, un public plus nombreux se fera un devoir d'aller applaudir des pièces de plus en plus agréables et fortes.

* * *

Et maintenant que penser des oeuvres primées ? En général inférieures, elles démontrent un manque presque absolu de sens scénique et l'incohérence en est le principal défaut : la seule où ces défauts soient atténués est *Jean Audrain*.

Une intrigue solide et même empoignante, un style excellent et plein de vivacité, des personnages nettement campés tout cela donne à la première des pièces jouées au Canadien-Français une supériorité absolue sur toutes celles qui l'ont suivie. Oh ! je sais qu'on dira d'elle qu'elle n'est pas canadienne, mais c'était au jury de décider si elle devait être acceptée ; il l'a fait et je n'ai pas à l'en blâmer. Je discute au point de vue artistique et à cet égard, je n'ai aucune hésitation à donner la première place à *Jean Audrain*.

Il n'en va pas ainsi pour la seconde mention. Si *le Retour* est d'un canadianisme absolu et d'intrigue passable, *De cinq à sept* est plus faite pour subir les feux de la rampe. Et c'est à celle-ci que je donnerais le deuxième rang, si l'auteur du *Retour* n'avait fait de la vie canadienne une si bonne représentation, et c'est là une valeur théâtrale quoi qu'on dise : la vérité des personnages est difficile à réaliser et le jeune auteur québecquois a eu une si heureuse compréhension de la vie des campagnes que je lui donnerai la préférence sur l'auteur de *Cinq à sept*. D'ailleurs, à celle-ci nuit une certaine incohérence ; il eût fallu émonder et corser un peu l'action. En tout cas, la supériorité du *Retour* n'apparait que fort peu marquée.

Quant aux trois autres, ils ne méritent qu'une simple mention : *Au fond des bois* est encore la moins mauvaise. Puis vient *Esclaves*, avec ses tirades ronflantes cousues de fil blanc et ses réclames pour le Fonds de Secours Belge.

Quant à *Ninette*, elle tient noblement la queue ; c'est ce que mérite la calligraphie du copiste de l'*Assaut*.

Les noms des auteurs n'ont pas encore été livrés au public, mais comme ils le seront bientôt, je ne commettrai donc que de *légères* indiscrétions en écrivant :

Que l'auteur de *Jean Audrain* est une Française d'âge moyen, établie à Edmonton et petite-fille du grand historien français M. ch. l. t, dont elle porte le nom ;

Qu'*Esclaves* a pour père M. de Br..., professeur à une université anglaise de Montréal, rédacteur d'un petit journal belge et un des principaux titulaires du Fonds de Secours belge auquel il a fait une si grosse réclame. Disons encore, pour mêler les cartes, qu'il fut jadis professeur à l'Ecole des H... E... C... ;

Que *le Retour* est l'oeuvre d'un Québecquois, fils du sénateur Ch. q. t. ; lequel sénateur a pris une part prépondérante dans la lutte pour le français et a fait parler de lui lors de la conscription.

Que *de Cinq à Sept* a été écrit coin des rues .mh. est et Ont. r... entre un davier et des fausses dents, par un type dont la ressemblance avec M. Becman est effrayante.

Pour ce qui est de *Ninette* et de *Au fond des bois*, je confesse mon ignorance.

A L'AFFICHE

Le *Canadien-français* jouera, la semaine prochaine *Fernande*, drame en 4 actes de Victorien Sardou.

Le *National* donnera, au commencement de la semaine *Le Déluge*, comédie en 4 actes de Michel Provens, et à la fin, l'*Aigrette*, pièce en 3 actes de Niccodémi.

Philippe PANNETON.

LES MALHEURS CAUSES PAR L'INTEMPÉRANCE

REPRESENTATION D'UNE PIECE ANTIALCOOLIQUE A LACHINE.

Le jeudi soir, 4 avril prochain, la section dramatique du Cercle Paroissial St-Zotique ira interpréter à Lachine, un drame de tempérance. Cette représentation aura lieu dans la salle de l'académie Piché, 15e avenue, près rue Saint-Louis, à huit heures et trente précises. Cette pièce montre tous les malheurs que cause l'alcool; il fait de l'homme une vraie brute; le rend capable d'oublier tous ses devoirs et de commettre tous les crimes. Cette pièce pleine d'actualité est "Les Bernier", drame social en trois actes, composé par l'abbé J. Lemmens et J. Fischer, avocat: pièce écrite expressément dans le but de faire la guerre à l'alcool et de fonder des cercles de tempérance. Cette soirée est organisée dans le but de venir en aide aux oeuvres paroissiales de Lachine. Ce but étant très louable, conséquememnt tous les citoyens de Lachine, amis et bienfaiteurs de la paroisse des Saints-Anges de Lachine, se feront un devoir et un honneur d'assister à cette soirée en aussi grand nombre que possible.

M. le curé J.-V. Thérien, de Lachine, présidera cette soirée. Le programme musical confié à la Symphonie Sainte-Cécile, sera un vrai régal artistique. Etant connu que les citoyens de Lachine sont en majorité de braves tempérants, il est certain qu'ils seront tous présents à cette soirée, pour se convaincre encore plus des avantages de la tempérance, si bien démontrés dans ce drame.

AU CLUB CANADIEN

A l'occasion du lundi de Pâques, 1er avril, une soirée récréative sera offerte aux membres du Club Canadien et à leurs amis, 350, rue Lagauchetière Est. Cette soirée sera la dernière de la saison d'hiver. Le bureau de direction s'est assuré le concours d'excellents interprètes d'un programme vocal et instrumental où nous voyons mentionner les noms de M. Tarento, notre grand virtuose canadien, MM. E. Simard et Camélien Houde, ainsi que celui du petit Maurice Meunier.

A l'Opéra

Un spectateur mal élevé cause presque à haute voix avec son voisin, à l'Opéra.

—Quelle scie! fait un vieux monsieur, assis derrière le bavard.

—C'est pour moi que vous dites cela? demande brutalement le grossier personnage en se retournant.

—Oh! non... C'est pour l'orchestre qui fait tellement de bruit qu'il m'empêche d'entendre ce que vous dites.

"LES MARIS DE GINETTE"

C'est demain soir que sera donnée, au Monument National, la représentation des *Maris de Ginette*, l'opérette en trois actes dont on nous dit tant de bien. M. Placide Morency, l'actif organisateur de cette soirée, nous assure que tout est à point et que les Montréalais seront émerveillés de ce qu'ils verront et entendront. La pièce ayant récemment été jouée à Québec, les rôles sont parfaitement sus. Quant à l'orchestre, composé des meilleurs musiciens de Montréal, il sera sous la direction de M. Joseph Vézina, l'un des vétérans de la musique canadienne : c'est assez dire.

Les amateurs de choses gaies et de musique légère ne voudront sans doute pas manquer ce régal artistique. Mais l'intérêt ne doit pas être la seule cause du succès espéré ; comme nous le disions, la semaine dernière, c'est un devoir pour les Montréalais d'encourager cette entreprise, d'abord parce qu'il s'agit d'art et ensuite parce que nous sommes en dette avec nos amis de Québec, qui ont fait une chaleureuse réception à M. Vaillancourt et à Mlle LeTourneux, les brillants interprètes des *Noces de Jeanette*, chez les Chevaliers de Colomb de la vieille capitale.

Souhaitons donc de tout coeur aux interprètes des *Maris de Ginette* un franc succès, à la fois artistique et financier.

DARNOC.

CONFÉRENCE DU R. P. ANGE-MARIE

L'Institution Sainte-Rose de Viterbe donnera au Monument National, le 4 avril prochain, à 8 h. du soir, à l'occasion de sa fête patronale, une intéressante soirée littéraire et musicale. Le Rév. Père Ange-Marie, gardien du couvent des RR. PP. Franciscains aux Trois-Rivières, se fera entendre dans une conférence. Il y aura en plus deux jolies opérettes, par les élèves de l'Institution : "La fête des fleurs" et "Un miracle de Sainte-Rose Viterbe."

Le programme comporte aussi de la jolie musique exécutée par l'orchestre de l'Institution, uniquement composé de fillettes, sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre. Un concours de popularité a été organisé pour cette fête, entre trois des élèves du cours gradué; ce sont: Mlles Ernestine Alarie, 42 rue Delanaudière; Marguerite Malo, 2308 Esplanade et Yvonne Williams, 3 Carré Chaboilliez, chez lesquelles on peut se procurer des billets, ainsi qu'à l'Institution Sainte-Rose de Viterbe, 60 Boulevard Saint-Joseph ouest.

Pratique

—Je serais bien heureux que vous veniez discuter le soir, à la maison; cela m'économiserait de l'électricité.

—Comment ça?

—Dame? Puisque de la discussion jaillit la lumière.

CAILLAUX ET LES FRÈRES...

L'immunité inconcevable, la sécurité absolue que la France officielle a jusqu'ici accordées à Joseph Caillaux, ancien premier ministre, chef d'intrigues, mêlé à de louches spéculations de documents diplomatiques, accusé du crime de haute trahison, font actuellement l'objet du plus vif étonnement, en France même comme à l'étranger. Les esprits avertis et bien pensants s'expliquent mal cette exception de tout châtiment à l'égard d'un homme, brillamment doué il est vrai, mais d'un caractère excessivement dangereux, qui a accumulé contre lui les plus formidables accusations que l'on puisse lancer contre un homme politique.

D'où lui est donc venue cette force secrète qui l'a soutenu à la tête d'une faction de politiciens, apparemment dépourvus de moyens d'action énergiques et qui l'a imposé à toute une ligue d'hommes d'Etat d'une habileté consommée et de chefs politiques à la probité reconnue et respectée ? A quelle source mystérieuse, ce " Méphisto " moderne a-t-il puisé une puissance aussi prodigieuse ? Comment a-t-il pu tenir son rôle de destructeur cynique des aspirations les plus légitimes de la France et des intérêts les plus chers de ses concitoyens, sans subir la moindre atteinte des lois judiciaires et partant justificatrices de son pays ?

* * *

M. Charles Johnston tente, dans le *Times*, de New-York, (24 février 1918), de résoudre la question qui pose un problème et d'étouffer les accusations de lâcheté ou de faiblesse formulées en silence contre la France, en cette affaire. Esprit positif, il devine les intrigues que la Franc-maçonnerie a dressées partout, avec un succès remarquable, sur la scène politique et même financière de l'Europe, et dont Caillaux est l'un des grands-maitres écoutés et redoutés. Ecrivain pratique, M. Johnston envisage la question sous son vrai jour et tranche aussitôt la conclusion qui s'impose : la puissance extraordinaire de Joseph Caillaux dérive de la franc-maçonnerie, comme d'un effet à sa cause. Grâce au pouvoir magique que cette société secrète exerce dans tous les domaines, Caillaux a bravé tous les assauts, surmonté toutes les tempêtes et atteint les plus hautes sphères politiques de son pays. " La franc-maçonnerie lui a servi, écrit M. Johnston, à acquérir d'abord son immense influence politique, puis à amasser une grande fortune et finalement à gagner une complète immunité, maintenue jusqu'ici, tandis que des hommes de moindre prestige ont dû céder aux accusations portées contre eux. "

Le journaliste du *Times* s'attarde peu au fait reconnu d'un "gouvernement invisible" qui mène et contrôle la France depuis l'établissement de la Troisième République et s'applique davantage à signaler l'empreinte de la société secrète sur la personne de Joseph Caillaux, et à retracer, en l'homme politique, les traits distinctifs de la franc-maçonnerie, qui commande, prétend-il, ce triple mot d'ordre : " anticléricalisme, antimilitarisme, socialisme".

Le fanatisme de Caillaux est bien connu et la haine anticléricale de ses partisans a fait le sujet de plus d'une intrigue et l'objet de scandales notoires, dans le monde politique et ailleurs. Mais c'est vers la haute finance que se portèrent les talents du jeune Caillaux lorsqu'il gravit les premiers degrés de la Franc-maçonnerie ; dans la suite, ses aptitudes se développèrent, et grâce à sa grande intelligence et à son prestige intellectuel incontestable il s'imposa à ses "frères" plus humbles et plus modestes, qui s'effacèrent graduellement devant lui, au point qu'il parvint rapidement aux plus hauts postes et devint l'un des maitres les plus puissants du " gouvernement invisible ".

Parvenu à cette puissance, Caillaux, continue l'auteur, exploita à l'aise et l'on sait avec quelle science, le groupe des banquiers de la finance internationale, venu d'Allemagne et essaimé en France, et joua un rôle décisif dans la politique internationale, comme les démêlés de la dette ottomane en fournissent un exemple frappant. Grâce à ses relations suivies avec ces vampires de la haute finance, Caillaux put mener des spéculations personnelles qui l'ont fait millionnaire ; et par l'action même de ces forces secrètes il prit une part active à la formation de l'immense treillis des intrigues allemandes dans la diplomatie européenne.

M. Johnston ne peut comprendre comment cet ami des financiers internationaux peut poser en champion du socialisme international ; mais il découvre par la suite que les socialistes et les francs-maçons ont toujours travaillé la main dans la main à la Chambre des députés, depuis plusieurs années, et se sont unis encore une fois de plus pour mener la campagne défaitiste et pour créer des intrigues aboutissant à une paix allemande. Et l'écrivain raconte les phases diverses du programme antimilitariste, poursuivi avec acharnement par Caillaux et ses comparses depuis le système désastreux des " fiches militaires " jusqu'à la lutte contre le service de trois ans, qui entraina la chute du ministère Caillaux.

Combien formidable fut l'assaut que la Franc-maçonnerie internationale déclencha contre la loi de trois ans, qui devait raffermir la puissance militaire de la France et la préparer ainsi à mieux résister au choc des hordes allemandes, une déclaration officielle publiée en janvier 1912, peu après la chute de Caillaux, le révèle. "A l'heure actuelle, on estime que 300 députés (sur un total de 580) et 180 sénateurs (sur 300) sont francs-maçons; ainsi la Franc-maçonnerie dispose d'une majorité absolue dans les deux chambres législatives. Quant aux ministères, depuis vingt-cinq années ils ont toujours contenu une majorité de ministres francs-maçons."

M. Johnston conclut cependant que certains ministères ont échappé à l'emprise des sociétés secrètes, "comme ceux de Raymond Poincaré et d'Aristide Briand".

* * *

Mais il faut croire que le régime politique de la France n'a point sombré dans une pourriture sans nom, au point de laisser se perpétrer à la face même du pays de telles ignominies par un homme revêtu de tous les pouvoirs, sans pouvoir porter une main vengeresse sur l'auteur de si notoires méfaits. L'affaire Bolo a précipité, enfin l'heure de la délivrance, et la condamnation d'une des créatures de Caillaux, va porter un terrible coup à l'idole des loges maçonniques. Caillaux va descendre de son piédestal, et, devenu vulnérable par la force des réactions, il sera jugé par ses pairs, faut-il espérer.

François MASSON.

PRIERES POUR LA PAIX À SAINTE-CATHERINE

Lundi soir, à 7 heures 30, à l'église Ste-Catherine, rue Amherst, aura lieu une heure sainte en faveur de la paix. Il y aura allocution, prières publiques et procession solennelle du Saint-Sacrement.

Cette cérémonie sera présidée et dirigée par l'apôtre du Sacré Coeur, le R. P. Lelièvre, O.M.I., de St-Sauveur de Québec. Les hommes et les jeunes gens sont spécialement invités à venir participer à cette manifestation, afin que le Dieu Tout Puissant ait pitié de nous, exauce nos supplications et nous sauvent.

Tous les soirs pendant cette semaine, à 7 heures 30, une cérémonie analogue sera organisée par les différentes congrégations de la paroisse.

Tous les fidèles sont invités à y assister.

A la chambre

—S'ils voulaient seulement s'écouter, je suis convaincu qu'ils finiraient par s'entendre!

M. AINEY, candidat à la mairie, ce qu'il a accompli, ses actes et son programme

CE QU'A ACCOMPLI M. AINEY

Comme membre du premier bureau des Commissaires, M. Ainey a favorisé l'adoption des réformes suivantes :

Création d'un bureau d'achats et de ventes; création du service de l'assistance municipale; la nomination d'un inspecteur de lait; institution de dépôts de lait et de glace; filtration de l'eau; fondation d'un hôpital pour les maladies contagieuses, institution de la rue Moreau; le tribunal des jeunes délinquants; abolition des taux de péage; la mise sous terre des fils électriques; la construction d'une annexe à l'hôtel de ville; la construction d'un quai à l'île Sainte-Hélène; opposition aux passages à niveau; l'institution du refuge Meurling; création des terrains de jeux; construction d'une usine municipale; préparation des plans pour l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis; l'usage des égouts pour faire disparaître la neige, et autres réformes.

Toujours soucieux du bien-être des ouvriers, M. Ainey a obtenu que l'étiquette de l'union soit placée sur les imprimés de la ville; que le bureau des commissaires, le conseil et la législature accordent à la ville le pouvoir de faire le commerce du bois, du charbon, de la glace et du lait, pour venir en aide aux familles ouvrières.

Il a empêché la disparition du bulletin municipal, où sont rapportées les délibérations du Conseil et du bureau des Commissaires.

Il a obtenu que les travaux de la ville soient faits à la journée.

Il a obtenu que la location des salles publiques fût faite à un prix raisonnable, afin de permettre à l'ouvrier de pouvoir les louer.

Il a obtenu l'adoption d'une échelle de salaires raisonnables qui a eu pour effet de protéger l'ouvrier contre les entrepreneurs qui avaient des contrats avec la ville.

Il a obtenu que la ville pût soumissionner pour ses propres travaux, ce qui signifie les travaux à la journée.

PROGRAMME DE M. AINEY

1. Harmonie et bonne entente entre le conseil et la nouvelle commission administrative.
2. Une administration établie sur une base d'affaires.
3. Plan d'ensemble pour développer Montréal d'aujourd'hui et de demain.
4. Extension de la bibliothèque publique et création de succursales.
5. Développement du système des marchés afin de réduire le coût de la vie.
6. Développement des parcs et des terrains de jeux.
7. Améliorer le service de l'eau pour que l'alimentation se fasse au plus bas prix possible.
8. Etablir les salaires des ouvriers de la ville suivant l'échelle des unions ouvrières.
9. Abolir le patronage et rétablir la commission du service civil.

Le devoir de l'heure présente : C'est de voter, le 2 avril, pour un programme d'administration progressive en vue de faire de Montréal une plus grande, plus belle ville

NOS CHAPEAUX
POUR LE PRINTEMPS

Nous venons de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en chapeaux pour hommes. Ce sont des modèles caractéristiques de style et d'élégance.

MERCERIES

Notre assortiment de cravates, gants, chemises, est incomparable.

CINQ MAGASINS

BONIN FRERES

107 Ste-Catherine Est.
669 Ste-Catherine Est
1819 Ste-Catherine Est.
897 Notre-Dame ouest.
1985 Boul. St-Laurent.

Les chapeliers et merciers populaires.

DOCTEURS

Diplôme en hygiène publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275.
Dr JOS.-N. CHAUSSE
Médecin-chirurgien. — Maladies de la peau.
798, PARC LAFONTAINE, MONTREAL,
Angle de la rue Marquette.

L'EAU RIGA
GUERIT
CONSTIPATION HABITUELLE

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE.
A. J. LAURENCE, MONTREAL.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

Pour vous, Mesdames

Lettres à une Lectrice

CXLVI

Il paraît que nous serons électrices dans quelques semaines. Nous pourrons voter pour M. Untel contre M. Untel, tous deux candidats à Ottawa. Il se passera peut-être quelques années avant que nous exercions ce droit,— ou que les événements nous fournissent l'occasion de le faire. Mais, en attendant, nous sommes déjà, nous resterons électrices.

Électrices? A quoi cela nous servirait-il? Combien de nous iront voter? Combien courront les réunions politiques où deux messieurs de la campagne ou de la ville s'en diront de toutes les couleurs, pour nous démontrer que chacun d'eux est le meilleur candidat, l'homme qu'il faut élire?

Électrices? Qu'est-ce que cela signifie, en un temps comme-celui-ci où les gouvernants se moquent à qui mieux mieux de ceux qui les envoient mener les affaires du pays? Serait-ce que nos ministres n'ont pas assez d'électeurs de qui se moquer, pour qu'ils y ajoutent quelques centaines de mille femmes?

La femme canadienne a jusqu'ici joué son rôle dans la politique, mais un rôle discret, effacé, au-dessus des batailles électorales peu propres. Combien de femmes, dans notre province, ont contribué à faire l'opinion de leurs maris, combien leur ont dit de quelle façon voter? Le mari, en ces occasions, ne donnait pas aux polls que sa seule voix, il y donnait aussi en quelque sorte celle de sa femme. Celle-ci, de sa maison, surveillait ce qui se passait au dehors, mais ne se mêlait pas à la bagarre électorale. Elle s'en tenait à l'écart, élevant ses enfants, s'occupant de ses travaux domestiques, et jamais les éclaboussures de la basse politique n'allaient l'atteindre. C'était déjà trop, souventes fois, que son mari ou ses frères en fussent salis.

C'était trop pour elle, faut-il dire. Ce ne l'était pas assez pour les politiciens, assurément, puisqu'ils veulent aujourd'hui la pousser à son tour au bord de la mare électorale.

Cette comédie du bulletin de vote, qui voudra la jouer chez nous? Combien des nôtres consentiront à s'acoquiner avec les cabaleurs qu'elles ont si souvent jetés à la porte parce qu'ils allaient leur conter des mensonges afin qu'ensuite elles influençassent leurs maris?

Croit-on que l'électrice gagnera au changement de la loi? Ne pense-t-on pas plutôt qu'elle y perdra? La politique a avili tant et tant d'hommes, étouffé tant et tant de belles intelligences, chez nos pères, nos frères et nos cousins qu'on peut se demander avec inquiétude quel bien elle pourrait faire parmi nos femmes.

"Ce Paris, ce qu'on lui donne, ce qu'il nous rend!" fait dire dans un de ses plus célèbres romans un auteur français à une jeune femme dont un parent, parti jeune et honnête pour la capitale, en est revenu après quelques années de séjour flétri, taré, ignoble.

La politique, trop souvent, nous a ainsi renvoyé dans un état méprisable, avec une âme et un esprit corrompus, des députés, des ministres qui, naguère, faisaient les plus belles promesses et dont la parole était apparemment franche.

Qu'arrivera-t-il donc si, après avoir contaminé tant de nos jeunes gens, de nos hommes de talent, elle va souffler maintenant sur l'âme des femmes, qui devrait tout entière s'absorber dans la culture de leurs qualités, le soin de leurs familles, le culte de tout ce qui est beau, probe, intelligent — et tout cela n'est pas la politique!

PAULE MANCE.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

JE ME SOUVIENS.— L'analyse a paru le 2 mars.

TOUTIN. — Oui : il faut attendre votre tour.

RODOLPHE DE C.— Aucune lettre de vous dans ma correspondance.

FLEURETTE-MIMOSA. — Nature nerveuse, active, vive. Le sens pratique se développera, car elle est très positive. Sensible et bonne sous des dehors brusques. Elle manque absolument de souplesse et de douceur, mais elle est dévouée, droite et sincère. L'orgueil est susceptible, mais elle est généreuse et sait pardonner et oublier les offenses. Franchise un peu dure. Hautaine et réservée, elle tient les gens à distance, et elle souffre ensuite d'être un peu mise de côté. La volonté est vive, active, bien équilibrée. Elle a de l'initiative, du courage ,malgré une timidité qui lui nuit très souvent.

TOSTI.—Esprit enjoué, un peu léger, actif, l'imagination développe la gaieté et le goût des choses délicates et belles. Le jugement est un peu compromis par cette imagination qui veut se substituer à la réflexion et au raisonnement. Son bon sens et son sens pratique sont très utiles pour remettre les choses au point. Enthousiaste, un peu chimérique, plein d'ardeur, actif, remuant, impulsif. Il est sincère et d'une franchise un peu naïve dont il fera bien de se défier. Bon, affectueux, délicat, capable de dévouement quoiqu'il soit un peu égoïste. L'orgueil est vaniteux et susceptible, mais s'il se fâche vite, il oublie aussi vite et sa générosité naturelle m'assure qu'il ne saurait conserver de la rancune.

La volonté est vive et très obstinée. Il est porté à la contradiction et il discute avec plaisir, car il est un peu bavard et *discoureur*.

Beaucoup de loyauté. De la timidité sous ses airs d'assurance.

AMI DE L.—Avec vingt mots, on ne peut faire une étude bien exacte. Simplicité parfaite qui exclut toute vanité ou prétention et qui révèle une bien belle sincérité. Volonté précise et ferme ; quelques vivacités presque violentes. Autoritaire avec certaines souplesses adoucissantes. Très tendre, délicat. Impressionnabilité qui dispose à la tristesse.

CECILE. — Esprit clair, précis, sensé où le jugement est rapide et sûr. Très intelligente et très bonne, elle est droite, sincère et pas compliquée du tout. Agissant toujours avec simplicité et franchise, elle attribue aux autres les mêmes jolies qualités et elle est plus exposée qu'une autre à être déçue. L'observation et la réflexion peuvent peut-être la sauvegarder. Volonté égale, douce et persévérante et modérée dans l'expression. Aucune vanité, légère susceptibilité. Manuscrit bien court.

Y. GREC.—Positive et un peu routinière, les qualités pratiques se développeront bien, mais jusqu'à présent l'ordre est médiocre. Elle a beaucoup de bon sens et de modération. Bonne, tendre, d'humeur facile et enjouée malgré une tendance à la tristesse qu'un rien détermine. L'orgueil est un peu hautain, elle n'a pas de vanité. Avec ceux qu'elle aime elle est douce et expansive : elle ignore les autres. Volonté doucement obstinée, peu forte cependant. Simplicité qui plaît et de la sincérité.

GRAND AMI.—C'est un idéaliste, délicat, impressionnable, enthousiaste, dont toute la nature se porte d'instinct vers ce qui est noble et élevé. Il doit être pieux et un peu poète.

La bonté est profonde, l'absence d'égoïsme assure le dévouement et le désintéressement. Besoin de confiance, de sympathie, d'affection et de confidences : mais la grande réserve, de la timidité le gênent même dans l'intimité. La volonté n'est pas forte : je vois de l'indécision, peu de ténacité, il a cependant une volonté active et qui se renouvelle constamment, du courage et de l'initiative. Humeur un peu inégale mais pas désagréable. Il est conciliant, bienveillant ; il a du tact et une sensibilité très vive qui le font ménager la sensibilité des autres, parce qu'il comprend, qu'il est bon et pas égoïste.

INCREDULE.—Délicate, sensible, un grand bon sens, de la réflexion et de la modération en tout. Gracieuse, simple, bonne, elle a de l'indépendance et une disposition au despotisme — mais elle doit imposer sa volonté avec douceur. Cependant, la vivacité est grande : elle est impulsive et quelquefois impatiente. Généreuse, dévouée, aimante et très persévérante. Les qualités pratiques : ordre, soin, exactitude sont jointes au goût des jolies choses et au besoin de faire plaisir. Elle est faite pour créer un intérieur confortable et agréable.

EUREKA.—Imaginative, très sensible et très tendre, ma correspondante est active et dévouée ; elle apporte de l'ardeur à tout ce qu'elle fait. Elle est optimiste et courageuse, mais elle est portée aux illusions dangereuses. Généreuse et bonne, elle sait aider les autres avec tact et succès, car elle a du sens pratique.

La volonté est faite surtout pour l'endurance et la résistance : elle se manifeste généralement sous forme d'obstination habituelle et indéracinable. Enjouée, douce, sincère elle est aimable et sympathique. Ses affections ont un caractère exclusif propre parent de la jalousie.

ARGUS.—L'esprit est clair et simplificateur avec un côté imaginatif qui favorise la rêverie et les beaux enthousiasmes. La droiture et la franchise sont sans ombres, et sans recommander la défiance qui est laide, je mettrais mon correspondant en garde contre les confiances aveugles, résultat de son extrême bienveillance. Il a une heureuse nature et il sait voir le meilleur côté des gens et des choses, et tirer le meilleur parti des événements. Du goût. Soin et même certaines minuties. Enjouement, souplesse, besoin d'être en paix avec tout le monde. Capacité de se dévouer tout en tenant tant à ses habitudes qu'il trouve pénible d'y changer le moindre détail. La volonté est douce, active, un peu obstinée, peu faite pour la lutte qu'elle redoute. Le jugement est gêné par les illusions, ce besoin de tout voir sous son meilleur jour. Mais la réflexion, le calme, l'observation sont très utiles pour tout remettre au point.

Jean DESHAYES.

CONTE DU DIMANCHE

L'ANNONCE

par Jean ROCHON

M. Charles Voisier, chef de bureau au sous-secrétariat du Commerce extérieur, avait obtenu un mois de congé pour aller dans le Midi soigner sa santé fortement ébranlée par des crises de neurasthénie parvenue à l'état aigu.

Le huitième jour de son congé, il s'éveilla, dans un chambre d'hôtel, plus maussade que jamais. En dépit du climat enchanteur de Cannes, de la beauté de son golfe, des promenades sur la Croisette et des excursions sur les flancs de l'Esterel, il n'avait pu décidément parvenir à secouer la dose de spleen, d'hypocondrie et de lassitude qui embrumait son cerveau. Sa seule distraction avait consisté jusqu'ici à jeter, matin et soir, des boulettes de pain aux mouettes du rivage : il dut s'avouer qu'elle ne suffisait pas à le faire entrer en convalescence.

Comme le garçon lui servait son chocolat, il manifesta quelque nervosité :

—Garçon, jeta-t-il sur un ton impératif, vous m'apporterez les journaux.

—Mais, monsieur, les journaux de Paris ne sont pas encore arrivés : il n'y a que ceux de la région...

—Je m'en fiche ! apportez-moi des journaux...

Le garçon revint avec deux feuilles locales. Il en déplia fébrilement une, tourna non moins fébrilement la première page, puis la seconde, et tout en trempant machinalement quelques tranches de pain beurré dans son chocolat, son regard se reposa sur les annonces de la dernière page. En tête figurait celle-ci :

" Jeune femme, trente-deux ans, " sérieuse, instruite, physique " agréable, épouserait volontiers " monsieur d'un certain âge, jouissant d'une petite situation assurée. Ecrire initiales D. K., 142, " poste restante, Cannes. "

M. Voisier daigna sourire ; ensuite sa physionomie revêtit l'expression grave et soucieuse d'un homme sur qui le Destin a laissé choir un cheveu pour lui donner matière à penser. Au fait, de quoi souffrait-il ? N'était-ce pas de cette sorte d'isolement dans lequel il se tenait calfeutré depuis une dizaine d'années ? c'est-à-dire depuis son divorce ? On ne goûte pas impunément les joies de la vie commune, les douceurs du pot-au-feu familial, le sommeil béat de l'alcôve conjugale pour retomber brusquement dans le gouffre effarant et stupide du célibat...

Son chocolat achevé, M. Voisier réfléchit encore, les yeux sur l'annonce. Celle-ci, dans son laconisme, revêtait le caractère d'une aventure, d'une aventure tout à fait imprévue, vraiment séduisante. Pourquoi ne la tenterait-il pas ? Quel qu'en fût le dénouement, elle n'en constituerait pas moins un dérivatif précieux pour sa neurasthénie.

Il prit dans sa valise une feuille de papier vierge de tout en-tête et déguisa admirablement son écriture en ces lignes :

"Madame,

"Je viens de parcourir votre annonce. Je crois remplir vos desiderata : ma situation est bien assise en ce sens que je suis fonctionnaire et que je dispose, en outre, de deux mille francs de rentes... Mon âge? Mon Dieu, à quoi bon vous le dissimuler? La quarantaine va sonner bientôt.

"Est-il utile de vous en dire plus long avant de vous connaître? J'ai traversé de pénibles vicissitudes... Marié trop jeune, avec une femme que j'adorais, j'ai été obligé de m'en séparer et de provoquer le divorce pour incompatibilité d'humeur. N'allez pas croire surtout que les meilleures raisons étaient de mon côté, et tout les torts de l'autre. Je suis malheureusement doué d'un tempérament prompt, impulsif, passablement susceptible et quelque peu original. La moindre contradiction me contrarie, la plus petite résistance m'irrite...

"Vous le voyez, l'aveu est franc et dépourvu de toute ambiguité, et je le fais avec intention parce que l'expérience de la vie m'a prouvé que les pires malentendus proviennent des plus légères désillusions.

"J'ajoute même que je me sens parfaitement incapable de nourrir une nouvelle passion à l'égard d'une femme. Le dicton vulgaire qui prétend que le coeur n'a qu'une seule flambée dans l'existence humaine doit être juste. Ce que je désire, ce que j'attends, c'est la vraie campagne, fidèle, bonne, dévouée autant qu'intelligente, qui consent courageusement à gravir avec vous, côte à côte, le côteau parfois abrupt de la vieillesse.

"Ne pensez-vous pas, comme moi, qu'une amitié réelle et profonde entre deux époux ne leur ménage pas autant de joies intimes que l'amour, tout en les mettant à l'abri des douloureux aléas de celui-ci ?

"Si vous êtes de mon avis, veuillez me répondre aux initiales G. T. 99, et croire à mes sentiments très respectueux."

* * *

Deux jours après, M. Voisier retirait du guichet de la poste restante la lettre suivante, dont l'écriture était aussi adroitement déguisée que la sienne. Vraisemblablement, sa correspondante éprouvait tout autant de crainte que lui de se compromettre.

"Monsieur,

"Parmi les cinq ou six lettres qui m'ont été adressées à la suite de mon annonce dans le *Phare de la Côte*, je retiens seulement la vôtre, parce qu'elle me semble émaner d'une nature essentiellement franche.

"Moi aussi, hélas! j'ai connu les vicissitudes dont vous m'entretenez. Comme vous, j'ai aimé. Comme le vôtre, mon coeur a saigné sous la déchirure légale. N'est-ce pas qu'elle creuse une plaie ineffaçable cette déchirure-là. Elle peut se cicatriser parfois, en partie, mais on n'en garde pas moins la sensation du vide, ou plutôt de quelque abîme dans lequel auraient sombré vos illusions, vos forces et votre foi.

"Vous le voyez, mon état d'esprit répond admirablement au vôtre.

"Quant à votre tempérament, il m'a paru que vous vous étiez complu à m'en faire un effrayant tableau. Mais, ne craignez rien: le mien peut servir de parallèle au vôtre. Je possède peut-être quelques qualités, mais j'ai assurément des défauts innombrables. Il vous faudra user de beaucoup plus d'indulgence que je n'aurai besoin de tolérance à votre égard.

"Enfin, espérons que l'expérience de la vie — pour employer votre terme — nous aura assagis réciproquement. Nous trouverons, sans doute, dans une estime et une amitié mutuelles un terrain d'entente qui nous fera oublier les champs d'or de notre jeunesse. Je m'imagine que le poids du passé doit être bien léger lorsqu'on place, sur l'autre plateau de la balance, la sérénité, l'harmonie, la douceur apaisante de l'heure qui assure le contact entre deux époux revenus des vaines grandeurs de ce monde, et qui n'ont d'autre souci que celui de s'entr'aider, de se plaire et de cacher à la vue l'un de l'autre le déclin du jour.

"Agréez, je vous prie, mes respectueuses civilités."

La lecture achevée, la physionomie de M. Voisier respira cette sorte de béatitude à la fois comique et touchante que décèlent les résurrections morales. Vraiment, la lettre était bien tournée. Elle révélait, en tout cas, une nature supérieurement féminine, dépourvue de toute réticence, exempte de toute hypocrisie. L'aventure devenait piquante...

Le chef de bureau du Commerce extérieur se tâta à la façon d'un médecin qui procéderait lui-même à son auscultation: aucun trouble, pas de malaise, pas de migraine, rien de détraqué dans le rythme du balancier organique... Sa neurasthénie avait dû disparaître comme par enchantement. En hâte, il pria sa correspondante de lui fixer un rendez-vous. Elle lui répondit par ces quelques mots :

"Trouvez-vous dans l'après-midi de demain, entre 2 et 3 heures, au kilomètre 9 de la route de la Corniche d'Or. Je serai assise sur le banc rustique qui fait face à la borne."

... L'après-midi était délicieuse. La mer, nonchalante, clapotait au pied des roches rouges de la Corniche, et son bleu était si pur, si flou, si azuré, qu'il se noyait, sans aucune nuance appréciable, avec la ligne d'horizon qui voilait la terre corse. Le soleil, ardent, projetait sa flamme sur les boules d'or des orangers et des mandariniers abrités dans les calanques de la côte, sur la terrasse des villas.

Arrivé au kilomètre 9, M. Voisier renvoya la voiture qui l'avait amené de Cannes... Sa mystérieuse correspondante n'était pas encore arrivée... Dans le trouble insurmontable qui l'agitait, une idée germa en son cerveau d'être victime d'une mystification. Pourquoi, en l'attente de sa venue, ne se cacherait-il pas à proximité du banc? De cette façon, il se ménagerait une retraite discrète et prudente en cas de déconvenue...

Précisément, une sente de chasse était là qui grimpait à travers le flanc escarpé d'un sommet de l'Esterel, sous l'ombrage vert des pins maritimes. Il la suivit, et, parvenu sur une éminence qui dominait la route, il attendit, blotti derrière des touffes de myrthe.

Son attente dura à peine un quart d'heure. Bientôt, une silhouette féminine parut à un lacet de la Corniche. Le fonctionnaire eut la sensation d'une grosse vague de sang qui lui aurait afflué au coeur et en aurait déchaîné subitement l'arrêt. Puis il se ressaisit, recouvra un peu de sang-froid. Une ombrelle de moire blanche lui dissimulait complètement le visage de l'inconnue, mais M. Voisier n'en admirait pas moins sa taille fine gainée dans un costume tailleur gris-clair, sa démarche onduleuse et souple, le mouvement rythmique et gracieux d'un corps moulé à souhait...

Il attendit qu'elle se fût assise sur le banc pour redescendre sans bruit. Mais, au bas de la sente, une fâcheuse pierre contre laquelle il buta trahit sa présence : la jeune femme se retourna vivement, un cri apeuré jaillit du fond de sa gorge:

—Charles!

Et, M. Voisier, en reconnaissant sa femme, restait stupide, effaré, tremblant, l'esprit ballotté par mille sentiments divers, dans l'attitude d'un homme dont la situation tragique le dispute au comique...

* * *

Ils se sont remariés, comprenant que le divorce est une mauvaise invention et leur ménage est aujourd'hui aussi uni que celui d'un couple d'hirondelles qui se seraient dispersées dans une heure d'orage, et qui, après un long hiver, se retrouvent sur le rivage ensoleillé où les attend le nid tiède de l'an passé.

Jean ROCHON.

RHUMATISME

Un remède domestique fourni par quelqu'un qui eut cette maladie.

Au printemps de 1893, j'eus une attaque de rhumatisme musculaire inflammatoire. Je souffris pendant plus de trois ans comme seuls peuvent le comprendre ceux qui ont eu le rhumatisme. J'essayai remède sur remède et consultai un médecin après l'autre, mais le soulagement que j'obtins ne fut que temporaire. Je trouvai enfin un remède qui me guérit complètement, et le mal n'est jamais revenu. Je l'ai donné à nombre de personnes qui souffraient terriblement du rhumatisme au point d'en garder le lit, et dans chaque cas, la guérison se produisit.

Je veux que tous ceux qui souffrent de rhumatisme sous quelque forme que ce soit essaient ce remède merveilleux. N'envoyez pas un seul sou; envoyez simplement par la poste vos nom et adresse et je vous enverrai gratuitement le remède pour que vous l'essayiez. Après que vous vous en serez servi et qu'il se sera révélé, le remède si longtemps recherché pour la guérison du rhumatisme, vous pourrez en envoyer le prix, un dollar, mais sachez bien que je ne veux pas votre argent à moins que vous ne soyez parfaitement satisfait de l'envoyer. N'est-ce pas loyal? Pourquoi souffrir plus longtemps quand un soulagement décisif vous est offert gratuitement? Ne retardez pas. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. Jackson, No 635 D, Immeuble Gurney, Syracuse, N.Y.

Vos chaussures pour le Printemps

C'EST LE TEMPS D'Y SONGER

Nous n'exposons que les chaussures les plus en vogue, et ce ne sont que des modèles de style et d'élégance.

TOUTES LES NUANCES

Th. Dussault,

le bottier fashionable

281-EST, RUE STE-CATHERINE, près St-Denis.

Coupon graphologique

Esquisse graphologique de JEAN DESHAYES,

— AU —

"NATIONALISTE"

31 MARS 1918 ***(Bon pour un mois)***

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

VERS DU PRINTEMPS

Le mendiant fleuri

par EDMOND ROSTAND

Il n'est pas du pays. D'où peut-il être?... d'où?
On ne sait pas. C'est un mystérieux bonhomme.
Sur le bord du chemin parfois il fait un somme.
Il porte un vieux chapeau qui paraît être — comme
Ceux que portent les champignons — en amadou.
Eut-il un nom? Lequel? On l'ignore. On le nomme
Le Mendiant Fleuri. C'est tout.

Il a cette folie, il a cette jolie
Folie: il se fleurit. Il se déguise en Mai.
Son chapeau d'amadou porte un phlox pour plumet.
Dès qu'il découvre un trou dans sa veste, il y met
Du lilas, un pavot. Si c'est une folie,
Cet affreux vagabond des routes se permet
La même que vous, Ophélie!

Cet homme a des crocus aux plis de ses lambeaux
Comme les champs en ont aux creux de leurs ornières.
A ses poches il a des touffes printanières
Comme les bois en ont aux seuils de leurs tanières.
Au lieu des vieux boutons de corne, il a, plus beaux,
Des boutons d'or. Au lieu des pailles coutumières,
Il a du thym dans ses sabots.

Il reprise sa cape en ajonc qui s'accroche,
Reborde un vieux revers avec des serpolets,
Pique de la tremblette aux fentes des ourlets,
Enrichit de bleuets roses et violets
Sa pauvre barbe dont le chanvre s'effiloche;
Puis, fume, luxueux, parmi tous ces bleuets,
Une pipe d'aristoloche!

Qu'il est beau quand il va de maison en maison,
Chamarré d'herbe-aux-gueux, d'airelle et de spargoutte!
La flore du moment sur lui frissonne toute.
Qu'il est beau quand il passe, en fleurs, et qu'il s'ajoute,
Comme un calendrier vivant, à l'horizon!
De sorte qu'il suffit de le voir sur la route
Pour savoir quelle est la saison!

Il réussit parfois des toilettes charmantes.
Je lui connus un col d'aspérule, un camail
De scabieuse ayant un chardon pour fermail.
Qu'il est beau quand il va de portail en portail,
Et que, chargé de coquelourdes et de menthes,
On le voit, rouge et vert comme un saint de vitrail
Passer dans les herbes fumantes!

* * *

O bizarre bonhomme, ô vagabond falot,
Misère dont toujours embaumait le passage.
Vieillesse où le muguet attachait un grelot.
O Mendiant Fleuri, queux parfumé, fou, sage!

Brave pauvre, qui, loin d'être un pauvre honteux,
Marques la déchirure avec une jonquille,
On t'est reconnaissant, presque, d'être boiteux,
Tant la guirlande est belle autour de ta béquille!

Cynique éblouissant, héroïque et finaud,
Je ne saurais assez préférer, quand j'y pense,
Tes courageuses fleurs au facile tonneau,
Diogène charmant de nos routes de France!

Inconscient donneur d'une grande leçon,
Merci, fou gracieux, poète et philosophe,
D'oser, sous le soleil, enseigner la façon
D'accommoder de fleurs les restes de l'étoffe!

Il nous apprend, ton humble et rustique talent,
Ce qu'on peut faire avec quelques fleurs, quelques-unes!
Alors, pourquoi traîner sa vie en étalant
Des misères, des trous, des tares, des lacunes?

Pourquoi ne pas avoir un iris au chapeau
Qu'on tend vers le passant — ou qu'on tend vers la gloire?
Ah! Mendiant Fleuri, quand rentre le troupeau,
Ils font bien, les bergers, de te verser à boire!

Que ton moyen me plaît! Tous mes accrocs d'hier
Vont aujourd'hui, du moins, servir à quelque chose.
Si tu fais le faraud, moi je ferai le fier.
Ton gilet a son lys? Mon coeur aura sa rose!

J'ai compris qu'il ne faut, qu'on ne peut, qu'on ne doit
Présenter au prochain nulle image cruelle.
Puisqu'on n'a qu'à rouvrir sa blessure du doigt
Pour y mettre la fleur qui va la rendre belle!

Bonhomme, j'ai compris qu'il faut être coquet
De sa blessure, au lieu que d'en être malade,
Et que même, parfois, pour y mettre un bouquet,
Il convient d'élargir la simple estafilade.

On n'a plus peur de rien lorsqu'on prend ce parti.
Et l'on acquiert bientôt la grâce, et la manière
D'être reconnaissant au buisson qui, gentil,
Pour la fleur qu'il vous tend vous fait la boutonnière!

Dès qu'on est décousu par un poignard nouveau,
Il faut en profiter pour se fleurir encore.
Plus on est malheureux, plus on doit être beau!
Faisons tous nos malheurs en corolles éclore!

Servons-nous du malheur.— Un jour, un jardinier
M'a dit cette parole ingénue et profonde:
"Si Job avait planté des fleurs sur son fumier,
Il aurait eu les fleurs les plus belles du monde!"

Edmond ROSTAND.

ECHO DE L'AFFAIRE BOLO

ENERGIQUE DISCOURS DE M. CLEMENCEAU

UNE INTERPELLATION SUR LES RETARDS APPORTES A LA REMISE DE DIVERS DOSSIERS, PROVOQUE UNE SEANCE ANIMEE A LA CHAMBRE DE PARIS — M. PAINLEVE EXPLIQUE SON ROLE DANS L'AFFAIRE — LE "TIGRE", DIT QU'IL NE FAUT AVOIR QU'UNE PENSEE: LA GUERRE, ET OBTIENT UN VOTE DE CONFIANCE PAR 400 VOIX CONTRE 75

Paris, 9, (Par courrier) — Une interpellation de M. Umile Constant sur les retards apportés à la remise à l'instruction de divers dossiers Bolo a rempli toute la séance d'hier à la Chambre. Le discours de M. Constant n'a été qu'un lever de rideau. M. Painlevé, mis indirectement en cause, a fait un récit long, minutieux et précis de son rôle dans l'affaire Bolo. L'ancien ministre de la Guerre a remis au point diverses légendes le concernant.

Il a fait une sorte d'historique du fonctionnement du 2e bureau, chargé des services de contre-espionnage à l'étranger et des rivalités qui semblent avoir existé entre les personnes appartenant à ce bureau, comme le capitaine Ladoux et M. Casella.

Des observations de M. Renaudel sur cette situation et les conséquences qu'elle peut comporter pour le fonctionnement des services de renseignements, ont amené M. Clemenceau à la tribune. Le discours du président du Conseil, rempli, comme toujours, de vigueur et de vivacité, a transformé le débat, le portant sur la question qui domine toutes les autres, à savoir que nous sommes en guerre et que, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, il faut d'abord et surtout penser à la guerre.

L'extrême gauche souhaiterait que des attaques formulées dans certains journaux contre des membres des gouvernements précédents fussent arrêtées. M. Clemenceau ne veut pas y consentir.

Ce sont des attaques politiques. Ce serait porter atteinte à la liberté essentielle qu'est le droit de critique en matière politique.

S'adressant ensuite directement aux socialistes, M. Clemenceau leur a crié que ce "n'était pas en bêlant la paix qu'on abattrait le militarisme prussien", qu'il fallait tenir, qu'il fallait rester digne de l'admirable moral du combattant. Et poussant jusqu'au bout sa pensée, il leur a demandé s'il y aurait parmi eux des membres du Parlement qui oseraient refuser de voter les crédits militaires, c'est-à-dire d'essayer d'empêcher la France de continuer la guerre, alors que le cas de la Russie vient de prouver comment l'Allemagne traite les peuples qui ne veulent pas se battre.

M. Clemenceau a estimé que le débat soulevé exigeait un vote clair, ce que la Chambre lui a accordé en votant par 400 voix contre 75 un ordre du jour de confiance.

LA SEANCE

M. Emile Constant qui interpelle "sur les responsabilités gouvernementales et les compromissions révélées par les débats du procès Bolo" se défend tout d'abord de vouloir se livrer à des attaques personnelles contre le président du Conseil. Puis, après avoir rappelé les débats du procès du pacha, il proteste contre les retards apportés dans la transmission au capitaine Bouchardon des rapports de M. Casella et du commissaire France.

— Et l'affaire Almereyda, monsieur le président du Conseil? ajoute-t-il, est-elle éteinte par la mort de celui-ci? Et l'affaire Margulliès?...

M. Renaudel. — Elle revient par le détour de Rosenberg... Qui défendra Rosenberg devant le conseil de guerre? (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Clemenceau se lève, et, brusquement:

— Si vous voulez dire que mon frère a été l'avocat de Rosenberg, c'est faux! (Mouvements.)

M. Renaudel. — Est-ce que M. Georges Clemenceau peut dire que M. Albert Clemenceau, son frère, ne s'est jamais occupé de cette affaire?

Le président du Conseil — Sur une demande de l'autorité suisse, mon frère a fait une démarche au ministère des Affaires étrangères.

M. Renaudel. — C'est déjà un commencement!

Le président du Conseil. — Il s'agissait d'avoir un document officiel. Un point, c'est tout.

Et il se rassoit aux vifs applaudissements de la droite, du centre et d'une grande partie de la gauche.

M. Umile Constant termine en demandant que cessent "les campagnes contre le Parlement, car c'est, dit-il, le Parlement qui, avec le gouvernement, fait partie intégrante de la défense nationale."

Une brève intervention de M. Camille Picard, qui rend hommage à la correction de M. Mandel, chef de cabinet de M. Clemenceau, mis en cause par M. Constant, puis le président du Conseil se lève au banc du gouvernement. Silence immédiat.

— La Chambre, dit-il nettement, comprendra que je suis hors d'état de répondre à des questions visant des faits qui se sont passés alors que je n'étais pas au pouvoir. Je ne puis être responsable que de mes actes: les faits qu'on vient de citer, je n'ai pas à les justifier, je n'ai pas à les connaître (Mouvements divers.) La Chambre n'a pas le droit de m'interroger à cet égard et, en tout cas, je suis hors d'état de répondre.

M. Painlevé intervient

Et il se rassoit, tandis qu'on applaudit à droite et au centre, et que des murmures s'élèvent à l'extrême gauche.

Mais, voici M. Painlevé à la tribune. Dès qu'il y paraît, de vifs applaudissements éclatent sur les bancs socialistes et radicaux-socialistes.

— Durant les huit mois que j'ai passés au ministère de la Guerre, dit-il tout d'abord, lorsque j'ai eu à prendre de lourdes responsabilités, notamment pour la réorganisation du haut commandement, j'ai bien prévu que mes actes seraient un jour loués par les uns et blâmés par les autres. Mais je ne pouvais pas prévoir que l'homme qui a accompli tout son devoir dans l'affaire Bolo, depuis la poursuite jusqu'à la fin de l'instruction, serait un jour dénoncé comme le protecteur de Bolo, mettant des entraves à l'action de la justice. (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.)

Il y a quinze jours, lors de mes brèves explications, je n'ai pas voulu faire état du dossir confié à la commission de l'armée. Je désirais que la commission l'examinât et qu'elle m'entendît. Elle m'a entendu. Vous connaissez sa décision.

A l'extrême gauche. — Mais non!

M. Painlevé. — Vous connaissez son ordre du jour. Je crois néanmoins nécessaire — en présence de certaines campagnes — de m'expliquer afin que pas un grain de poussière ne reste sur mon habit du fait de cette affaire.

M. Painlevé, que la Chambre écoute avec attention, s'élève vivement contre le reproche qui lui a été adressé d'avoir entravé l'œuvre de la justice dans le procès Bolo, qu'il s'agisse du rapport France ou des rapports Casella.

Et comme il déclare que dans toute cette affaire, il a agi avec la plus grande probité et la plus entière bonne foi, M. André Hesse interrompt:

M. André Hesse. — Votre plaidoyer est inutile, car il ne peut venir à la pensée de personne que vous ne vous soyez pas conduit honnêtement. (Très bien!)

M. Painlevé parle maintenant des commissions rogatoires envoyées en Suisse et en Amérique, puis il rappelle comment parvinrent des États-Unis les documents décisifs qui démontraient la culpabilité de Bolo et qui permirent de l'arrêter.

— Pourquoi, ajoute-t-il, le rapport Casella d'avril n'a-t-il pas été transmis immédiatement? Parce qu'il mettait en cause un peu légèrement un certain nombre de personnalités politiques.

A l'extrême gauche — Les noms les noms!

M. Painlevé ne répond pas. Il continue:

Une lettre disparue

— Dans ces conditions, le deuxième bureau n'osa pas prendre sur lui de transmettre. Et pourquoi ne demanda-t-il pas d'ordres?

Le capitaine Ladoux, questionné à ce sujet, répondit qu'il avait préparé une lettre de transmission adressée au gouvernement militaire de Paris. Or, on n'a pas trouvé trace de cette lettre. (Exclamations.)

M. Painlevé se résume.

— Trois fautes, dit-il, je le reconnais, ont été commises par mes services pendant mon passage au pouvoir. D'abord la restitution du chèque Duval sans que le ministre ait été prévenu; la non-transmission du rapport d'avril sans que des ordres aient été demandés au ministre; enfin, une erreur lourde dans l'application de la loi Mourier en ce qui concerne les sursis.

Mais, à côté, ces mêmes services ont rendu des services éminents à la défense nationale. Les affaires que vous savez ont été suivies. Des sanctions ont été prises. C'est ainsi que le capitaine Ladoux, pour ses "imprudences" a été relevé de ses fonctions et remis à la disposition de son arme.

Ces sanctions, je les ai trouvées alors suffisantes. Il y a deux phases, en effet, dans l'affaire Bolo, l'une précède, l'autre suit l'arrivée des documents américains. Et si l'on fait la part des passions humaines, les sanctions prises répondaient à la gravité des fautes, à l'époque où elles ont été commises.

— Mais, interrompt M. Dalbiez, il y avait un troisième exemplaire du rapport qui a été envoyé par M. Casella à M. Charles Humbert.

— J'arrive au rapport jaune, dit M. Painlevé. C'est un nouveau rapport de M. Casella plus complet que le premier. Ce rapport, le ministre de la Guerre est accusé de l'avoir étouffé et ne l'avoir livré que contraint et forcé.

S'il y a eu un crime commis, j'en prends la responsabilité; le criminel ce serait moi; mais je voudrais prouver qu'aucune faute n'a été commise.

Le 21 septembre, alors que le rapport blanc était déjà entre les mains de la justice, M. Ribot m'envoyait une lettre personnelle et secrète.

De toutes parts, des cris s'élèvent: "Lisez! Lisez!" M. Painlevé hésite un moment, puis il dit:

Le mot "secret" s'appliquait au passé, mais comme l'affaire est devenue publique, je suis bien obligé de donner connaissance de cette lettre.

Une lettre secrète

M. Ribot m'y informait que M. Casella, directeur de l'agence du *Matin*, à Génève, lui avait demandé une audience. Au cours de cette audience, il lui avait expliqué qu'il avait remis des notes à M. Ladoux et qu'il craignait que ces notes n'aient pas été transmises à la justice militaire. M. Casella avait remis un double de ces notes à M. Ribot, qui s'empressait de me les faire tenir, en exprimant le désir que M. Casella ne soit l'objet d'aucune disgrâce de la part du 2e bureau

Mais M. Dalbiez se lève, à gauche:

— Pour éclairer le débat, dit-il, je vous demande de lire la pièce 87 du dossier, la déposition de M. Casella devant le général Alby.

M. Charles Bernard. — Vous la connaissez donc?

M. Dalbiez. — Je l'ai connue à la commission de l'armée.

M. Paul Laffont, membre lui aussi de la commission de l'armée se lève à son tour.

— Cette déposition explique pourquoi le capitaine Ladoux n'a pas transmis le rapport Casella. Et je vais vous le dire, c'est parce que ce rapport mettait en cause, de la façon la plus absolue, M. Charles Humbert avec lequel était lié le capitaine Ladoux.

Un long mouvement de surprise, de brouhaha, quelques murmures, puis M. Painlevé, se croisant les mains sur la poitrine, déclare avec un accent de sincérité qui produit une vive impression sur la Chambre:

— Je sens, comme chacun de vous combien un tel débat tel que celui-ci est pénible! Mais je n'avais pas le choix: il me fallait donc laisser circuler dans le pays ce bruit qu'un ministre de la Guerre, pendant huit mois, a couvert la trahison ou dire la vérité?

La vérité, même sévère, vaut mieux que les soupçons multipliés. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.)

Et M. Painlevé termine en ces termes:

On veut soulever comme une poussière de scandales pour aveugler les yeux si clairs du pays et son jugement si droit.

En ce qui me concerne, ne vois-je pas qu'en dehors de l'affaire en discussion, il y a une nouvelle campagne qui se dessine? N'exploite-t-on pas déjà contre moi une lettre du général Nivelle. Cette lettre serait parvenue à mon cabinet de ministre de la Guerre pour me signaler des tentatives de démoralisation au front.

Or, cette lettre est du 28 février: elle a été envoyée au ministère de l'Intérieur avant que je ne sois au pouvoir. Il en a été délibéré au cabinet de guerre du deuxième ministère Briand.

C'est par cette protestation d'honnête homme que je veux terminer cette explication toute de loyauté.

C'est par l'accumulation de légendes dont chacune est absurde, mais qui finissent par troubler par leur nombre, qu'on essaye de jeter le discrédit sur les plus dévoués serviteurs du pays, sur ceux qui ne séparent pas dans leur cœur l'amour passionné de la France de l'amour de la République. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

M. Renaudel attaque

Le débat semble épuisé après les explications de M. Painlevé. Cependant M. Renaudel a demandé la parole. Et, tout de suite, il met en cause M. Clemenceau.

— Jusqu'ici, dit-il, les affaires d'espionnage ont été jugées en silence. Depuis que M. Clemenceau est au pouvoir, il n'est plus question que de cela. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.) Des campagnes de presse, favorisées par lui, se dessinent contre ceux qui ont dirigé notre politique depuis quatre ans. M. le président du Conseil est libre de répondre ou de ne pas répondre à nos paroles qui sont inspirées d'un patriotisme égal au sien. Mais il a la responsabilité, par son silence, de laisser durer les campagnes engagées contre les principaux chefs de la République. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Clemenceau à la tribune

Un geste brusque de M. Clemenceau pour demander la parole. Puis, voici le président du Conseil qui, lentement, gravite les degrés de la tribune, et qui, au milieu d'un silence immédiat, se tourne vers les socialistes:

— Ce que je ne puis admettre, dit-il, c'est qu'on m'accuse de laisser faire des campagnes.

J'en suis fâché: vous êtes de grands libertaires, mais pendant trois ans, vous avez pris trop facilement l'habitude d'être protégés par la censure, tandis que vos adversaires... (Exclamations à l'extrême gauche.)

J'ai connu un temps où M. Léon Daudet me mettait en vedette d'ignominie et de honte chaque jour, dans son journal.

Non seulement la censure le laissait faire, mais c'était moi qui étais blanchi.

Quelques jours avant la guerre, vous votiez contre les crédits militaires. Je ne vous cherche pas querelle, mais attaqué par vous, je m'explique sur une doctrine du gouvernement, pour que, après le vote sur la confiance, il soit entendu que les républicains aient confiance dans la liberté. (Applaudissements.)

On fait des campagnes contre vous.

Vous vous en étonnez?

Voilà cinquante ans qu'on en fait contre moi! (Rires, interruptions à l'extrême gauche.)

Quand m'a-t-on entendu m'en plaindre?

Il m'est arrivé de répondre, de dédaigner, de ne pas lire: et c'est là le meilleur remède. (Rires.)

Je vous ai avertis le premier jour. Je vous ai dit que je supprimerais la censure. Je n'arrêterai pas les campagnes. Si vous le voulez, nommez-en un autre à ma place. (Mouvements. Murmures à l'extrême gauche.)

Les républicains ne doivent pas avoir peur de la liberté de la presse. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Mais, il y a des lois contre la diffamation. Il vous est permis d'en user et vous pouvez, vous aussi, vous servir de cette presse contre vos adversaires: il faut savoir défendre la République autrement que par des vociférations et des gesticulations, en convainquant vos adversaires et le pays qui est avec vous depuis le 6 septembre. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

Je ne peux pas blâmer M. Painlevé de s'être longuement défendu Mais, vraiment, si un historien dit un jour de quoi s'occupaient pendant cette guerre les Chambres françaises... (Interruptions à l'extrême gauche.)

Je ne suis pas juge de mes prédécesseurs, je suis le chef d'un gouvernement républicain et je défendrai la doctrine républicaine.

La première doctrine, c'est la liberté; la seconde, c'est la guerre et c'est aussi qu'il faut tout sacrifier à la guerre pour assurer le triomphe de la France. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

Interrogez-nous sur les affaires de trahison: mais moi ma pensée à chaque instant, doit être penchée sur la guerre, aidez-moi (bruit) puisque nous avons le même but.

Il m'est arrivé un grand malheur le jour où ce ministère est né: j'ai été frappé d'exclusive par M. Renaudel et ses amis: ils ont décrété que j'étais un danger pour la plasse ouvrière et pour la défense nationale. Ils ont décrété — quelques-uns venant dans mon cabinet, me dire ce qu'ils pensaient de ce vote... (Exclamations et rires.) — que j'étais, je le répète, un danger pour la classe ouvrière et pour la défense nationale.

La classe ouvrière n'est pas votre propriété. Les mains de MM. Albert Thomas et Renaudel ne sont pas plus calleuses que les miennes. Ce sont des bourgeois comme moi. (Rires et applaudissements. Protestations à l'extrême gauche.)

Dès ce moment, le discours de M. Clemenceau va être à chaque instant interrompu par les socialistes.

— Si, leur dit-il, vous estimez que je suis un danger pour la défense nationale, il faut le démontrer par des faits.

Je ne suis pas un danger pour la défense nationale, parce que je n'ai, à mon âge, qu'un désir, qu'une ambition, celui de travailler au salut de mon pays. (Exclamations à l'extrême gauche.)

Quand on veut tuer son chien

Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage. Eh bien, je ne suis pas enragé. Je suis un homme calme et prudent que le danger de son pays a rendu sage et attentif. (Applaudissements.)

Je vais vous dire toute ma pensée.

A l'heure où la guerre s'allonge, vous voyez s'aggraver la crise morale. Celui qui peut tenir moralement le plus longtemps est vainqueur.

Je suis entré au gouvernement avec cette idée: c'est de maintenir le moral de mon pays. Toute ma politique tend à ce but: maintenir ce moral à travers une crise qui est la plus grave qu'il ait traversée.

Nos hommes sont tombés par millions, les sacrifices des classes possédantes ont été formidables à ce point que quand on parle des riches, on est obligé de leur accoler l'épithète de "nouveaux" riches. (Mouvements divers.)

Les pères ont donné leurs fils; les malheureux habitants des régions envahies ont subi des tortures telles qu'il n'en est pas de pareilles dans l'histoire. L'aviateur Garros me disait avant-hier, dans une visite qu'il m'a faite à mon cabinet, que si l'un de nos hommes prisonniers en Allemagne ne recevait pas ses paquets de France, il serait obligé de mourir de faim. (Mouvements.)

Voilà la situation de ceux que nous aimons, auxquels va notre pensée, vers qui nous tendons les bras. C'est pire que tout!

Et vous venez me parler de questions de personnes!

Je ne les connais pas. Je ne les connaîtrai pas. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs. Vives interruptions à l'extrême gauche.)

Je n'ai rien fait contre vous. Je ne ferai rien contre vous. (Exclamations et bruits à l'extrême gauche.)

M. Paul Constans. — Essayez donc!

M. Deschanel.— M. Constans, je vous rappelle à l'ordre.

M. Clemenceau.— Le moral de nos soldats fait l'admiration de leurs officiers. Pas d'excitations, des propos tranquilles et gais, et quand on leur parle de l'ennemi une parole qui signifie qu'il viendra se briser contre un mur inébranlable. (Applaudissements.)

Les civils ne sont pas au-dessous des soldats. (Très bien! Très bien!)

La question de confiance

Voilà quatre mois que nous sommes au pouvoir. Au maintien de ce moral, mes collègues et moi nous nous sommes tous consacrés.

Je ne poserais même pas la question de confiance, si vous ne m'y forciez. Je vous demande du moins de ne pas abriter vos votes hostiles derrière des prétextes misérables de dossiers oubliés dans tel ou tel tiroir.

Vous voterez contre moi, si vous le voulez. Cela signifiera que vous voulez conduire la guerre par d'autres moyens que moi.

Vous voulez la paix? Moi aussi, et je la veux de tout mon cœur. Mais ce n'est pas en bêlant la paix qu'on peut espérer faire taire le militarisme prussien. (Vifs applaudissements.)

Ma formule est la même partout.

Politique intérieure? Je fais la guerre.

Politique étrangère? Je fais la guerre.

Je fais toujours la guerre. (Applaudissements et mouvements divers.)

Une voix à l'extrême-gauche.— C'est simple!

M. Charles Benoist.— Encore fallait-il le trouver!

M. le président du Conseil.— Je cherche à me maintenir en confiance avec nos Alliés la Russie nous trahit? Je continue à faire la guerre.

La malheureuse Roumanie est obligée de capituler? Je continue à faire la guerre, et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Electeurs du Quartier St - Jacques

Vous êtes respectueusement priés d'enregistrer votre vote de bonne heure, Mardi, le 2 Avril, en faveur de

L. A. Lapointe

Candidat à la charge d'Echevin

VOTRE BIEN DEVOUE,

L. A. Lapointe

M. Lebey.— Nous sommes tous d'accord.

M. Clemenceau.— Non, car j'ai lu dans les journaux un dialogue entre M. Renaudel et M. Longuet où ceux-ci n'étaient pas d'accord. (Rires.)

Vous voterez peut-être contre les crédits de guerre. Eh bien, cela signifiera que vous voudriez que la majorité de la Chambre pense comme vous.

Que vous ayez eu un moment l'espoir que l'on vous imiterait de l'autre côté du Rhin, je le conçois, mais maintenant l'expérience est faite. (Applaudissements.)

De même que je ne vous blâme pas d'avoir demandé au début de la guerre qu'on reculât nos troupes en deçà de la frontière pour éviter tout incident.

M. Viviani intervient

M. Viviani se lève au premier banc à l'extrême gauche.

— C'est le gouvernement seul qui a eu le 31 juillet 1914, au matin cette initiative, je tiens à le dire. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Clemenceau poursuit, en rappelant les efforts stériles de Lenine et de Trotsky pour obtenir des Allemands "une paix démocratique", puis il ajoute, s'adressant toujours aux socialistes qui gardent maintenant le silence:

— Cette paix, vous savez ce qu'elle est devenue, et quand vous nous parlez encore des buts de guerre, demandez donc aux Allemands quels sont les leurs. Ils n'ont pas besoin de les indiquer: les faits parlent assez haut, c'est la Pologne, la Livonie, l'Ukraine sous la botte du vanqueur et quand nous attendons de la Russie un cri de patriotisme, un sursaut pour résister à l'envahisseur, c'est le silence.

Puis il conclut:

Eh bien, voilà la question posée, elle l'est par moi. Si je fais des procès, j'ai dit le premier jour que la justice passerait; elle passe. Et nous irons jusqu'au bout dans une tâche qui n'est pas moins difficile que celle de nos soldats. Rien ne nous arrêtera; rien ne nous fera fléchir. (Très bien!)

Voilà une belle question pour un ordre du jour: que ceux qui ont l'intention de refuser les crédits de guerre... (très bien, très bien à droite et au centre, bruit à l'extrême gauche)... votent contre moi.

Et M. Clemenceau, sur ces mots, descend de la tribune aux acclamations de la plus grande partie de la Chambre. En regagnant le banc du gouvernement il reçoit les félicitations d'un grand nombre de députés.

Après une intervention de M. Renaudel, qui affirme que si l'opinion est unanime qu'il faut chasser les traîtres, mais que le gouvernement n'a pas le droit, comme il l'a fait, de laisser se continuer dans les procès engagés des polémiques de presse, la discussion générale est close.

Vote de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est présenté par MM. le général Pédoya et Balitrand:

"La Chambre, confiante dans le gouvernement, et approuvant ses déclarations, passe à l'ordre du jour."

A l'extrême gauche on réclame l'ordre du jour pur et simple.

M. Clemenceau se lève aussitôt:

— Le gouvernement, dit-il, considère que ce débat ne peut pas se terminer par le vote de l'ordre du jour pur et simple, auquel il attache la signification de défiance.

Après les observations de MM. Dalbiez et F. Brunet, on vote sur l'ordre du jour pur et simple, qui est repoussé par 401 voix contre 120, sur 521 votants.

Puis, on adopte par 400 voix contre 75 l'ordre du jour de confiance.

Une interpellation sur la politique générale déposée par MM. Thomas et Sembat, en fin de séance, a été renvoyée à mains levées à la suite des autres.

Après l'interpellation

Le discours de M. Clemenceau a produit une vive sensation. Les députés que nous avons vus nous ont ainsi résumé leurs impressions:

— Personne ne s'attendait à une intervention du président du Conseil, dit un député républicain, mais il a été très directement provoqué. Il ne pouvait se dérober. Ce n'est d'ailleurs pas dans sa manière!"

Du côté socialiste nous avons recueilli cette seule note:

— Il convient d'attendre l'interpellation prochaine de Thomas et de Sembat sur la politique générale du gouvernement.

— Que reprochez-vous à M. Clemenceau?

— Il serait puéril de dévoiler nos intentions.

Un groupe s'était formé autour de nous.

— L'offensive est proche, dit quelqu'un, sans doute pensera-t-on peu aux interpellations.

Le vide se fit, il n'y eut pas de rsponse.

"LA FIERTÉ"

UNE NOUVELLE ETUDE DU P. LOUIS LALANDE

L'*Action française*, qui célèbre par un regain d'activité son deuxième anniversaire, inaugure par la publication de *la Fierté*, (la grande conférence prononcée sous ses auspices, le 23 janvier, par le R. P. Louis Lalande, S. J.,) sa *Bibliothèque*. Elle désigne sous ce nom une série d'études, d'étendue trop considérable pour la revue, qui paraîtront à intervalles inégaux dans le format et sous les couleurs de l'*Action française*.

La Fierté est accompagnée d'extraits des discours prononcés à cette même séance du 23 janvier, par MM. l'abbé Groulx et Montpetit. Le tout forme une élégante brochure de vingt-huit pages, sur papier fort.

La Fierté, qui porte comme premier titre *Une soirée d'action française*, se vend 10 sous l'unité, $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. Il faut adresser les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

Cinq mille exemplaires ont déjà été vendus.

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches

Vaudeville et attractions extra ordinaires. — La musique du Parc, 30 artistes. — 3 heures et 8 heures p. m. — ENTREE: 10 sous.

ENCORE UNE AFFAIRE DE TRAHISON!

Voir dans le NATIONALISTE de dimanche prochain des détails complets sur l'arrestation à Paris, d'une actrice et de quatre individus inculpés d'intelligence avec les Boches.

FEUILLETON DU NATIONALISTE

L'OEIL de TIGRE

par Georges Pradel

5 (Suite)

Fort heureusement, M. Mériot invitait M. Waston à passer dans le fumoir pour prendre le café et pouvoir librement causer.

Plus libre encore, le cigare allumé, M. Waston continuait avec complaisance son exposition des progrès américains, progrès qui tendaient de plus en plus à unifier la situation de l'homme et de la femme. Il s'était enrôlé dans les rangs des apôtres de la doctrine qui veut que les femmes possèdent en tous points les mêmes droits et les mêmes prérogatives que les hommes, et, les vins généreux de son hôte et la fine champagne aidant, il revenait à son thème favori en énumérant les États où déjà triomphe cette doctrine. Il citait les villes qui possèdent des mairés femmes; les comtés, des juges en jupons. Plusieurs se sont même offert des schérifs femmes. Or les schérifs, en ce bienheureux pays, cumulant les fonctions exercées chez nous par les gendarmes, par les huissiers et même par les bourreaux, ce sont eux qui pendent les criminels, et M. Waston semblait trouver tout naturel de faire faire ce métier-là à une femme.

M. Mériot se promettait bien d'interviewer l'oncle Sarcey à ce sujet. Pour Fernand, il commençait à trouver M. Waston "fortement raseur", et prenait un futile prétexte pour laisser son père et l'homme d'affaires en tête-à-tête.

Une fois seuls, le représentant de la compagnie *l'Alliance* se décidait enfin à parler de la frande affaire à M. Mériot, et il se faisait petit, bonhomme, cherchant simplement à obtenir des concessions de la partie adverse. Toutes ses amabilités, toute la rondeur déployées jusque-là, n'avaient pas eu d'autre but.

"Nous payerons, répétait-il, nous terminerons le versement ultième. J'en prends l'engagement formel; seulement ne nous étranglez pas, donnez-nous un peu de temps. Vous n'allez pas nous mettre le pied sur la gorge."

Et comme le joaillier opérait malgré lui un mouvement de recul, trouvant cette solution fortement aléatoire, M. Waston finissait par sortir des arguments sans réplique.

Un versement total gênerait fortement pour l'instant la compagnie, dont les fonds de réserve étaient sans doute compromis par des opérations incertaines.

"La maison, concluait-il, est décidée à avoir recours aux plus grands sacrifices pour retrouver vos pierres."

Une crispation nerveuse de méchante humeur, que M. Mériot ne parvint pas à réprimer, accompagna sa réponse:

"Mais la police a marché; mais son action a été nulle. On n'a rien retrouvé, pas une trace, pas un indice... Rien! rien! rien!... Qu'espérez-vous donc désormais?"

A son tour M. Waston s'agitait, l'incommensurable orgueil américain se montrait alors dans toute sa superbe.

"La police française! fit-il avec un significatif mouvement d'épaules, votre police française! Ah! elle me fait rire! Mais certainement elle n'a rien trouvé, rien découvert! Et savez-vous pourquoi?"

M. Mériot l'ignorait absolument; aussi ne répondit-il que par un prolongé silence.

"Parce que, répondit triomphalement l'agent, votre police française ne pouvait rien découvrir. Elle se trouvait là en présence d'un vol étranger. Elle n'évoluait pas dans son élément, votre police!

— Mais la police anglaise a également marché.

— Et il en a été de même pour elle, et pour les mêmes raisons.

— Scotland-Yard a mis en campagne ses plus fins limiers.

— Et eux aussi, ils sont immédiatement tombés à bout de voie.

— Parce que ce sont des gens très forts qui ont fait le coup. Tel a été le premier avis du commissaire de police.

— C'est également le mien, fit M. Waston en se rengorgeant.

— Les pierres ont été expédiées aux quatre coins de l'Europe, les montures fondues. Jamais on ne retouvera quoi que ce soit de toutes ces richesses.

— Vous croyez? Moi, je suis absolument convaincu du contraire.

— Et sur quoi repose votre conviction?

— Sur ce que ce vol considérable, ce vol sans précédent, n'a pas été commis par des Français, pas plus que des Anglais d'ailleurs, mais bien par des Américains."

L'orgueil yankee est incommensurable. Un Américain est toujours convaincu qu'il est le pionnier de quelque chose ou le citoyen proéminent de quelque part. Tout a la prétention d'être "proéminent" de l'autre côté de l'Atlantique. L'amour-propre national de M. Waston ne faisait pas exception à la règle générale en cette occurence. Le vol de l'avenue de l'Opéra était considérable, colossal, il le répétait lui-même; dès lors ce vol ne pouvait avoir été commis que par des Américains, des voleurs "proéminents."

"Comment! exposait-il, s'animant de plus en plus, tout en déchiquetant son cigare, l'avenue de l'Opéra est une voie animée, où la nuit, tout comme le jour, il passe constamment du monde! Votre magasin, oh! je suis bien seigné, est protégé par des portes, ces volets, un plancher de fer.

— C'est parfaitement exact.

— Je vous répète, une fois encore, que j'ai étudié la question dans ses plus petits détails. Mais laissez-moi continuer. Malgré toutes ces protections, ces défenses métalliques, cela n'a pas empêché les voleurs de pénétrer dans le magasin et faire main basse sur une somme énorme de bijoux et pierres.

— Nous savons tout cela."

Un sourire d'une supériorité écrasante arqua les lèvres de Daniel Waston.

"Vous savez cela! Je le crois bien! Mais savez-vous aussi comment ils sont parvenus à scier les boulons d'acier qui retenaient les volets en fer, et, une fois ces volets levés, comment ils se sont glissés dans le magasin, qu'ils ont dévalisé, sans cependant réussir à ouvrir votre coffre-fort, qui renfermait les pierreries les plus précieuses et des valeurs pour une somme très élévée? Le savez-vous, ceci, monsieur Mériot?

— Évidemment, je l'ignore, tout comme la police elle-même.

— Oui, vous l'ignorez! Et nul ne sait comment les voleurs ont pu, sans être aperçus, scier ou briser des boulons d'acier, et exécuter ainsi un travail qui a dû demander certainement plus d'une heure d'efforts. Cependant vos policeman, je veux dire vos agents de police, arpentent continuellement l'avenue de l'Opéra. De plus, votre magasin est sans doute éclairé toute la nuit à la lumière électrique et garni de judas qui permettent aux agents de voir dans l'intérieur?

— Non, je l'avoue; le magasin n'est pas éclairé pendant la nuit.

— Regrettable! Fort regrettable! Excellente précaution... Mais passons."

M. Daniel Waston croisa ses bras sur sa poitrine, et se plantant devant M. Mériot:

"Eh bien! je vais vous dire, moi, qui a pu commettre cette substitution qui représente le record du vol, on peut le dire. Ça ne peut être que des Américains.

— Ah! vous croyez?

— J'en suis sûr. Vos voleurs, Français ou Anglais, ou Européens, ne sont pas à la hauteur des nôtres." Et l'agent de l'*Alliance* eut un petit rire satisfait, en détaillant la supériorité des "proéminents" voleurs yankees, dont la prééminence sur les autres voleurs des quatres parties du monde est indiscutablement incontestable.

Et M. Waston expliquait comment les voleurs yankees ont inventé des batteries électriques portatives pour fondre l'acier comme de la cire à cacheter, et encore d'autres machines aussi ingénieuses que scientifiques, permettant de pratiquer l'effraction en véritables artistes.

Et il concluait:

"Je suis donc certain que le vol a été commis par un ou des Américains; et ils ont dû, une fois le coup commis, retourner en Amérique. C'est là qu'il faut chercher, c'est là qu'il faut frapper. Et je vous l'ai dit, notre compagnie, la maison que je représente, saura faire les plus grands sacrifices.

— De quelle nature, cher monsieur Waston?

— En France, vous n'êtes pas habitués à ce genre d'opérations. Quand un agent s'est distingué dans une ténébreuse affaire d'assassinat ou de vol, affaire dans le cours de laquelle il se trouve en face, la plupart du temps, de mortels dangers, quelle récompense avez-vous à lui offrir? Une gratification insignifiante, un avancement dérisoire, une médaille, un bout de ruban. Rien! trois fois rien!... En Amérique, nous offrons une fortune, une véritable fortune. Voilà de quelle façon nous reconnaissons les grands services."

Et M. Waston s'arrêta, pour pleinement savourer une fois encore la satisfaction qu'il éprouvait à établir aussi péremptoirement la supériorité américaine.

Après une pose il reprenait:

"Monsieur Mériot, je vous ai prié de bien vouloir me faire une concession, concession consistant à attendre la solde de votre prime. Savez-vous pourquoi?

— Vous me l'avez dit. Votre compagnie...

— Il existe une autre raison. Nous vous prions de faire crédit encore, parce que nous avons la ferme conviction que nous découvrirons votre voleur. où cela? En Amérique. De quelle façon? Avec des policiers américains

— Mais encore une fois...

— Un mot encore, et j'aurai terminé. Après-demain, dans les journaux du monde entier, les principaux, bien entendu, paraîtra cette surprenante nouvelle..."

Et Daniel Waston, en espaçant, et scandant les mots, donna le libellé de la surprenante, de la proéminente nouvelle:

"La compagnie d'assurances contre le vol l'*Alliance* s'engage à verser une prime de cinquante mille dollars, autrement dit deux cent cinquante mille francs, à la personne qui découvrira ou fera découvrir les auteurs du vol de pierres précieuses commis avenue de l'Opéra, à Paris."

Et l'agent de la compagnie conclut: "Voilà comment nous traitons les affaires en Amérique, mon cher monsieur Mériot, et j'espère bien que vous et la maison que j'ai l'honneur de représenter y trouverez absolument votre compte. Je vous demande donc un délai de quatre mois; quatre mois, pas un jour de plus. Si dans quatre mois les auteurs du vol ne sont pas découverts, je m'engage à vous payer intégralement le solde de votre assurance."

Le joaillier finissait par céder, après quelques légers tiraillements. En somme, la concession qui lui était demandée n'était pas excessive, car il était bien convaincu que, malgré la promesse alléchante de la prime très élevée, les policiers yankees feraient tout aussi mal buisson creux que leurs collègues de France.

C'était une affaire conclue; M. Waston obtenait donc le consentement de M. Mériot. Il ne repartait pas immédiatement en Amérique, désirant par lui-même, ainsi qu'il l'avait annoncé, poursuivre son enquête sur place.

IV

Le soir de ce même jour, Étienne Godin dînait à la table de M. Mériot. Il était entendu que le couvert d'Étienne était mis, avenue de l'Opéra, deux fois par semaine, au grand désespoir de Dominique, lequel, en ces conjectures ,était obligé de servir celui qu'il continuait à appeler entre ses dents serrées par la colère "le chariton."

Étienne, ces jours-là, se faisait un devoir de précéder d'un long moment l'heure de se mettre à table. Il était certain de trouver Mme Mériot toujours seule, travaillant à un ouvrage pour les enfants pauvres, car les doigts de l'excellente femme ne demeuraient jamais inoccupés. Et alors ils causaient à cœur ouvert: elle, de ses chagrins, de ses inquiétudes concernant Fernand, inquiétudes et chagrins qui, elle était bien certaine, rencontraient un vibrant écho dans le cœur de son autre enfant, son enfant d'adoption, celui-là ne lui avait jamais coûté ni une inquiétude ni une larme. Et c'étaient là de très doux instants pour la pauvre mère, et elle était reconnaissante à Étienne de cette demi-heure, qu'il ne manquait jamais de consacrer deux fois par semaine à celle à laquelle il devait tant, et à laquelle il ne savait par quel moyen témoigner sa profonde, son inaltérable reconnaissance.

Et Étienne trouvait à chaque visite de nouveaux arguments pour rassurer la mère au sujet de son fils, du tant gâté Fernand. Il faisait renaître en elle des espérances: ne croit-on pas toujours ce qu'on désire? Et c'était joie intime pour lui de voir, lorsque M. Mériot et son fils arrivaient en retard, indifférents ou affairés, sa bienfaitrice réconfortée et presque gaie, en étant parvenu à faire pénétrer dans son âme des assurances, des certitudes qu'il était loin de patager.

Un fils, un bon fils s'entend, ne doit point avoir de secrets pour sa mère. Et Étienne était certainement l'excellent fils de Mme Mériot. C'est dire que celle-ci n'ignorait rien du petit roman qui s'était noué entre le jeune homme et Mlle Plémer. Étienne n'en parlait jamais le premier; mais Mme Mériot ne manquait point de demander des nouvelles de la jeune fille, de la mère, de s'intéresser en un mot à cette loyale affaire qu'elle suivait de loin avec des soins maternels, certaine qu'elle était de savoir les affections de son cher enfant bien placées. Naturellement, de son côté, dès les premiers mots d'Étienne, elle avait su se livrer à une discrète enquête, et tous les renseignements obtenus sur Mlle Plémer lui avaient surabondamment prouvé que celle-ci pouvait dignement unir son sort à celui de son enfant.

Mme Mériot, ce jour-là, dès l'entrée d'Étienne, lui avait parlé de Fernand. Elle trouvait de l'amélioration en cette conduite oisive. Il chassait, et par conséquent, absorbé par ces mouvementés déplacements, allait moins au cercle et ne prenait point place autour du redoutable tapis vert. Peut-être l'enfant terrible s'amendait-il enfin, peut-être la mère ne serait plus à nouveau condamnée à ses terribles angoisses.

Étienne, de son côté, n'avait pas été sans constater avec une grande joie ces avantages notables. Il avait tout lieu de penser que cette belle passion cynégétique ne brûlerait pas comme un feu de paille. Fernand n'avait-il même pas parlé à son ami d'enfance d'acheter des chiens et de les faire chasser pour son propre compte dans l'Orléanais ou en Sologne?

"Oh! tout ce qu'il voudra, s'empressa de répondre la mère, pourvu qu'il s'éloigne de ce terrible cercle de la rue Royale. Quand je le sens inoccupé à Paris, je ne vis plus. Certainement son père ne lui refusera point des chevaux et des chiens, si ce sport peut le distraire. Moi, de mon côté, j'emploierai à cette affaire toute mon influence. Tout plutôt que de le voir ici inoccupé. Mais est-ce sérieux, cette histoire de chiens? Ne serait-ce pas une lubie en l'air?

— Je n'en sais trop rien, madame. Fernand m'en a reparlé à diverses reprises: il me parlait même, la dernière fois, d'aller chercher des chiens en Angleterre, parce que de l'autre côté du détroit on peut se les procurer paraît-il, à meilleur marché."

Et Mme Mériot, enchantée qu'en une affaire quelconque Fernand pût songer au côté économique de la question:

"Et tes affaires de cœur, demanda-t-elle aussitôt après, comment vont-elles?

— Point trop bien pour l'instant."

Étienne s'en rendait parfaitement compte: Mme Plémer devenait à son égard d'une glaciale froideur, et il comprenait très justement que si elle en avait eu le courage, elle eût opéré une rupture nette et cassante. En somme, très triste, Étienne. Mme Plémer ne songeait qu'à gagner du temps pour l'évincer et le remplacer par un prétendant plus fortuné.

"Mon cher enfant, répliqua Mme Mériot, tu dois être injuste à son égard. D'après ce que tu m'as dit, d'après ce que j'ai pu juger par moi-même, Mme Plémer a sur certains points des idées extravagantes. Mais il ne faut jamais oublier qu'elle n'a pas été heureuse, qu'elle s'est trouvée, jeune encore, aux prises avec une situation plus que lourde, plus que pénible. Malgré tout, elle est arrivée à élever parfaitement et chrétiennement sa fille; car Mlle Plémer est charmante'

— N'est-ce pas, madame? fit naïvement Étienne, ravi d'entendre faire l'éloge de l'objet de son culte.

— Je puis te dire une chose, mon cher enfant, et tu connais ma franchise: je ne désirerais pas une autre compagne pour Fernand.

— Même accompagnée de Mme Plémer?"

Mme Mériot se prit à rire:

"Mon Dieu, oui! même avec une autre Mme Plémer, parce que, avec de la patience et du temps, tout finirait par s'arranger de ce côté. Enfin que lui reproches-tu, à cette terrible Mme Plémer?

— Rien de positif, mais une hostilité constante, qui, pour être sourde, n'en est pas moins implacable. Si je lui offre du sel à table, elle trouve que je le lui rends maladroitement, et ne manquera jamais de le faire remarquer à Mlle Anna.

— Qui, j'en suis sûre, n'attache aucune importance à ces riens.

— Mais ces coups d'épingles l'agacent, l'énervent. Et qui vous dit qu'à la longue son obstinée mère n'aura pas raison de son cœur?

— Tu la calomnies, mon enfant, et ce n'est pas bien. Moi qui la connais bien moins que toi, je ne l'ai jamais jugée ainsi.

— Certainement, ma chère madame, le chagrin me rend parfois injuste, je le reconnais; car, je ne vous le cacherai pas, j'ai beaucoup de chagrin.

— Enfin il faut y porter remède, et j'y tâcherai. Tiens! veux-tu que j'aille faire une visite à Mme Plémer? Je la raisonnerai ,je lui parlerai de toi, je tenterai de sérieux efforts pour faire remonter tes actions.

— Vous êtes toujours la meilleure des femmes, et jamais je ne trouverai de mots pour vous dire combien je vous jaime et combien je vous suis reconnaissant de toutes vos bontés."

En même temps Étienne prenait la main de sa mère d'adoption et la portait à ses lèvres.

On entendait un bruit de pas dans la pièce à côté. C'était M. Mériot qui rentrait en compagnie de son fils.

"Madame, fit à mi-voix Étienne au moment où le maître de la maison soulevait la portière du petit salon, puisque vous êtes assez bonne pour rendre une visite à Mme Plémer, accordez-moi encore une grâce.

— Laquelle, mon cher enfant?

— Allez-y avec votre voiture.

— De l'avenue de l'Opéra à la rue Saint-Honoré! Tu es fou.

— Madame, la voiture stationnera devant la porte, la concierge la verra, et Mme Plémer en sera très flattée. Elle a tant d'amour-propre! (A suivre)

Electeurs de Montreal

L'ORGANISATION GOUIN-AINEY CONSACRE UNE SOMME DE

$25,000.00

POUR MARDI LE 2 AVRIL, JOUR DE L'ELECTION

Vous avez dû remarquer que depuis vendredi soir, M. Ainey a ouvert dans tous les quartiers de la ville des comités, et qu'à part les milliers de piastres d'annonces dans les journaux, les centaines de banderolles, dans les rues, les milliers d'affiches et de circulaires, on s'est assuré l'organisation UNIONISTE DE FEMMES DU 112, et que l'on veut s'en servir pour le jour de l'élection.

JE POSE CETTE QUESTION A M. JOSEPH AINEY, CANDIDAT OUVRIER A LA MAIRIE:

M. AINEY, QUI VOUS FOURNIT LES $100,000 QUE VOUS AUREZ DEPENSEES POUR ESSAYER DE VOUS FAIRE ELIRE CONTRE MOI?

CITOYENS DE MONTREAL

JE VOUS DEMANDE: "QUEL INTERET ONT DONC SIR LOMER GOUIN ET SES AMIS, LES PROFITEURS DU PARC DE MAISONNEUVE ET DES AUTRES TRANSACTIONS DE CETTE SORTE, DE DEPENSER AUTANT D'ARGENT POUR FAIRE ELIRE M. AINEY ?"

CITOYENS DE MONTREAL

REPONDEZ MARDI A TOUS LES JOURNAUX QUI ONT REFUSE MEME DE PUBLIER DES COMPTES RENDUS DE MES ASSEMBLEES, REPONDEZ A LA CLIQUE GOUIN-AINEY, ET SI VOUS VOTEZ POUR MEDERIC MARTIN, PRENEZ SA PAROLE QU'IL CONTINUERA APRES L'ELECTION A VOUS REVELER LES ETRANGES TRANSACTIONS DES GOUVERNANTS DE QUEBEC.

PRENEZ LES VOITURES QUE GOUIN-AINEY VOUS OFFRIRONT

Et faites votre devoir d'hommes libres

MEDERIC MARTIN VEUT VOTRE VOTE

CHEMIN FAISANT

La *Nouvelle-France*, de Québec, dans son numéro de février, approuve de la façon suivante le dernier volume de notre camarade Ernest Bilodeau :

Chemin faisant: livre aimable, spirituel. Les chapitres y sont nombreux, courts, détachés, on veut pourtant les lire tous tout de suite, ils ont un petit goût charmant de revenez-y. "Les maisons ressemblent toujours à leur propriétaire", a dit quelqu'un que l'auteur connait bien : la plume tient toujours un peu de l'écrivain, traduirai-je, pour ne point répéter Buffon, à propos du style, qui est l'homme, croyait-il après et avant beaucoup d'autres...

Si j'essayais de montrer ce qu'il y a dans cet ouvrage, il faudrait bien le réciter en entier. Comment voulez-vous trouver un lien logique en ce qu'on rencontre *chemin faisant?* Pour le voir, il faut tout simplement passer. Les choses s'y tiennent parce que ça vient après, c'est tout.

Mais non, je fais erreur. Il y a toujours, *chemin faisant*, une unité profonde qui relie les êtres, et par des liens étroits, ceux de l'existence et de la vie qu'ils tiennent du même fond ; les choses et les hommes, les esprits et les coeurs, l'art et la nature, ne surgissent point ensemble et ne se dressent point sur un terrain continu, sans avoir une âme commune, comme qui dirait un certain visage de famille. Et il en est ainsi des productions du *Canadien errant*, même quand il écrit *chemin faisant*: voyages, chroniques, billets, et tendres, forts, joyeux, justes, graves, légers, laissent-ils saisir toujours le même bon coeur qui les enfante, et le même idéal d'un esprit vif et clair qui projette de la bonne lumière sur tout ce qu'il observe.

Je ne soutiendrai pas que *Chemin faisant* soit d'un philosophe, si l'on entend par là le grave magister énonçant d'une voix sépulcrale ou transcrivant d'une plume impassible ses *Atqui* et ses *Ergo*. Mais de cette philosophie facile et vivante, vraie pourtant, qui d'un oeil mobile sait plonger dans les yeux des choses, y lire le mirage des âmes, la vérité qui étincelle et la flamme qui rayonne, il y en a dans *Chemin faisant*. L'auteur a le secret de saisir comme à la volée, dans le regard instantané d'une figure et dans la teinte légère d'un horizon qui fuit, quelque rayon plus rutilant dont il suit le fil d'or pour rejoindre aussi, du moins par la pensée, le foyer qui sous la matière ou derrière quelque nuage, demeure encore voilé. De cette philosophie heureuse vous en trouvez à toutes les pages. C'est du plus facile, du plus charmant : cela vous rend meilleur sans vous le dire, et l'on ne s'en doute qu'à la fin, comme un élixir de joie et d'attendrissement, goutte à goutte, vous pénètre l'organisme moral, le réchauffe, le fortifie ; les fibres s'en assouplissent, les ressorts en ont plus de vigueur, l'esprit s'affine, le coeur se magnifie : graduellement l'on sent croître sa réceptivité du bien penser et bien vouloir. Tout cela, encore un coup, se fait sans pose ni pâmoison.

* * *

Ne serait-ce au fil de la plume, que de laisser tomber l'une de ces pensées de foi profonde, naïve, spontanée, qui vous arrive tout comme ça sans s'annoncer, sans demander grâce, tout à fait chez elle et bien à l'aise en public, et qui ne souffre point qu'on lui dispute sa place au grand jour, parce que, tout ingénue, elle sait d'instinct que ses titres lui sont indiscutables, n'est-ce point réelle et vivifiante philosophie ? Puis, ce patriotisme sans humeur, avenant, ouvert, et ferme comme des aulnaies, qui saluent bien au vent qui passe, mais que rien ne saurait déraciner, ni des tempêtes qui tordent, ni des vagues qui montent. Encore, n'est-ce point philosophie douce et sage que d'aimer les paysages et les champs, comme le *quelqu'un* qu'ils sont? L'amour du Lac, surtout, puisque vous savez, il n'y a qu'un lac au monde, le lac Saint-Jean, n'en doutez point, comment, je vous prie, y pourrait-il avoir un autre vrai lac que celui où l'auteur a connu ses premiers beaux jours, et que *chemin faisant*, il revient *quantes* fois bonjourer ? Ces tendresses pour les petits, ces pitiés pour les malades, ces naivetés pour les braves gens, ces clous bien rivés... aux autres, si tout cela n'est pas du vrai et qui remue le meilleur dans l'homme, pour l'améliorer encore, qu'est-ce? et parce qu'il y a ici un calembour quelque peu parasite, une boutade qui vous déconcerte, ou un trait de plume désopilant, et si de temps en temps l'on vous conduit très innocemment au pays du tendre, n'est-ce point ainsi que la pensée s'incarne dans la vie pratique, sans formule, sans contrainte, au hasard d'une sagesse immanente qui dissimule sa trame pour ne point effaroucher ?

* * *

Je serai, certes, bien embarrassé de vous indiquer, même sur cent, lequel de ces petits croquis est le plus observé ou le mieux serti. J'ai lu, parmi les chroniquettes *Un drame*, tout comme on lit "Le loup et l'agneau" pour l'attendrissement, mais la morale y est honnête cette fois, et enfin *la tricherie retourne à son maître*, comme nous faisions voir en nos contes d'enfants. "La Grippe", c'est de l'André Theuriet, pour l'invention. "Le violon enchanté" nous décrit une danse de sorciers, à l'Ile-aux-Couleuvres, où ça saute *une beauté* mieux qu'à Saint-Jean Port-Joli, et ces *Wendigos* vous mettent du froid au dos comme jamais n'en a sûrement éprouvé le héros que vous savez des *Anciens Canadiens*.

Les descriptions locales de *Chemin faisant* vous jettent sur les lieux, littéralement. Du volume entier nul coup de pinceau peut-être n'est plus achevé que celui qui décrit le mont Rundel aux Rocheuses, ce mont "qui n'est pas une montagne mais un geste", cette vague de métal liquide, figée brusquement et conservant l'allure de vaste mouvement roulant qui l'animait. J'omets le tableau de la rivière Bow, coulant dans une gorge profonde. N'allons pas oublier toutefois comment le vieux Québec est décrit, on le sent, *con amore*, et sous divers aspects, la vie de ses rues, les moeurs *chasseresses de la gent* étudiante, etc. Nous avons eu peu, au Canada, de plumes de voyageurs aussi alertes, et qui aient laissé tomber avec plus de précision ce qui se reflète de nature, vue dans un petit oeil cligné. Il y a de ces pages qui sont une vraie pellicule cinématographique, " Magic city ", par exemple. D'autres ont été plus minutieux ou plus abondants, plus riches ou plus émouvants, plus réfléchis ou plus artistes, rare l'écrivain parmi les nôtres qui nous amène aussi prestigieusement avec lui *chemin faisant*.

Il y a enfin les *billets du soir* déjà parus au *Devoir*. Ils ont été courus la plupart. On les retrouve comme si on ne les avait point lus; que ce soit quelque figurine comme *Pierre L'Ermite*, ou *Albert de Mun*, un crayon comme *Arthur Buies* ou *Jeune homme*, une satire fine comme *Western Spirit* et *Politesse Yenkee*, une "bonne lecture" comme *La Passagère*, une fantaisie comme *Przemyslkoff ou Przemsylberg*, un billet doux tel que *Auprès de ma blonde*, qui va vous édifier, croyez-m'en, ou enfin cette aquarelle, *Le vieux salon*, ou bien un pastel ému et vivant, bien qu'il peigne un mort, comme *Le Bon Pasteur* (Mgr Langevin), et les autres.

* * *

Chemin faisant est donc un produit gracieux et vivant de notre terroir ; ce sont des *vues*, exactes et brillantes, de plus d'une saillie de la vie canadienne.

Faisons, en terminant, à M. Ernest Bilodeau, un voeu qui trahisse la sincérité et l'estime tout ensemble. Puisque la facilité est un talent précieux à condition qu'on s'en serve le moins possible, souhaitons à l'auteur de ne plus tant écrire chemin faisant, mais d'écrire aussi au foyer ; et à sa plume de s'exercer à plus de sobriété et à plus d'austérité dans le choix de son vocabulaire, à son oeil de se poser comme à demeure sur quelque objet, à son esprit de concevoir quelque nouvelle bien charpentée, où toutes ses ressources s'engageraient à la construction d'un petit chef-d'oeuvre, genre Daudet, et pourquoi pas? Quand on a tout le talent voulu, et qu'il n'y manque que de s'y mettre... Maintenant que l'auteur a son foyer au milieu des petits *Laviguer* d'Ontario, pourquoi ne nous écrirait-il point le roman de leur belle épopée nationale, et leur ascension au temple de la victoire française ?

Lector AMICUS.

—Ah! c'est affreux, docteur, l'enfant vient d'avaler une pièce de plomb!

—Ne vous désolez pas, ces pièces ne passent pas!

Electeurs du quartier S.-Jacques--Est--Centre

M. Brodeur demande votre appui

C'est un homme qui a fait ses preuves ; à force de travail et d'énergie, il a fait introduire la langue française dans les règlements et délibérations des Forestiers Canadien, dont le siège social est à Brantford, Ont. Il a su par son ascendant sur ses confrères se faire élire Haut Vice-Chef de la société ; il a même obtenu que le capital de la société soit en partie placé sur débentures dans la province de Québec. Grâce aussi au travail de M. J. A. A. Brodeur, la société soutient ses membres jusque sur le champ de bataille.

Un homme qui a obtenu de si beaux résultats dans une société de secours mutuels n'est-il pas tout désigné pour représenter vos intérêts de nouveau, électeurs du quartier St-Jacques-Est-Centre ? L'échevin Brodeur est un tenace et un travailleur ; il a toujours donné son vote sans peur et sans reproches, il ambitionne de vous représesnter dignement à l'avenir comme il l'avait fait dans le passé. Electeurs du quartier St-Jacques, en allant donner votre vote, Mardi, le 2 Avril, pensez à

J.-A.-A. BRODEUR

Haut Vice-Chef de l'Ordre Canadien des Forestiers.

Pour informations, s'adresser au comité :

Tél.: Est 3936 **660, Ste-Catherine Est**

UN MARTYR DE LA VERTE ERIN

Une dépêche de Rome nous apprend que, le 19 mars, Sa Sainteté le Pape Benoit XV a proclamé dans la Ville-Eternelle le décret de béatification du vénérable Olivier Plunket, de son vivant archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Il fut un des 264 serviteurs héroïques de Dieu qui versèrent leur sang pour le maintien et la propagattion de la foi catholique en Angleterre, au XVIe et au XVIIe siècles.

Né à Lougherew, comté de Meath, en Irlande, en 1629, ses parents le confièrent à 10 ans à l'abbé de Sainte-Marie, à Dublin. A 16 ans, ayant terminé son éducation classique, il cingla vers Rome et entra au Collège Irlandais, de cette ville. Il étudia ensuite la philosophie et la théologie au Collège Romain de la Compagnie de Jésus " avec un tel " succès, écrivait le recteur du collège, qu'il brillait au premier rang " par son talent, sa diligence, ses " progrès dans les études. Il pour- " suivit avec les plus beaux succès " les cours de droit civil et canoni- " que ; et partout, en tout temps, " on le considérait comme un mo- " dèle d'urbanité, de droiture et de " piété ".

Ordonné prêtre à 25 ans, il fut immédiatement choisi par les évêques d'Irlande comme leur représentant auprès du Saint-Siège. Ce qu'il fit tout en professant la théologie au Collège de la Propagande. A 40 ans, il fut désigné pour occuper le siège primatial d'Armagh. Quatre mois plus tard, il fut consacré en Belgique à Gand, par l'évêque de cette ville, et l'année suivante il reçut le pallium.

Il travailla à Londres jusqu'en 1670 pour adoucir la rigueur des lois que les sectaires protestants avaient forgées pour persécuter les catholiques Irlandais, puis il partit pour aller occuper son siège primatial. Son zèle était vraiment débordant. En trois mois seulement, il administra le sacrement de confirmation à 10,000 fidèles. Au bout des quatre premières années d'archiépiscopat, il écrivait à Rome qu'il avait confirmé pas moins de 48,655 personnes, mais au prix de quels efforts et de quels sacrifices : Dieu seul le sait. Il fut un champion de la diffusion de l'instruction publique dans son diocèse. Il bâtit un collège à Drogheda, et invita des Pères Jésuites à en prendre la direction. Il ordonna nombre de candidats aux saints ordres, tint deux synodes provinciaux, et travailla d'arrache pied à déraciner les arbres et à promouvoir la piété.

Les résultats étonnants de son zèle ardent devaient enflammer de rage les fanatiques protestants. Aussi, trois ans après en 1673, la persécution des catholiques irlandais se rouvrit, et ce fut avec une violence inouïe que les sectaires détruisirent chapelles et écoles. Le zélé prélat dut alors, comme ses prêtres, mener une vie errante, se cachant le jour au fond des grands bois, et sortant, à la faveur des ténèbres, pour continuer l'oeuvre de son apostolat si fécond.

Le gouvernement anglais avait déjà émis de fréquents mandats d'arrestation contre la personne auguste de l'archevêque. Le 6 décembre 1679 il parvint à s'en emparer, et le jeta dans un cachot de Dublin. Au procès qu'il lui fit en cette ville, on ne put trouver ni juges ni jury qui voulut les dépositions des témoins à charge qui s'étaient tous parjurés. Les sbires du gouvernement le traînèrent alors à Londres. Quelles accusations! Il était le chef de la débellion irlandaise: ses visites aux Tories de l'Ulster ne le prouvaient-elles pas abondamment? Bien plus ; il avait équipé une flotte importante de vaisseaux français et espagnols qui devait opérer un débarquement de troupes au pays, et ainsi l'aider à renverser le gouvernement! A Londres se trouvèrent des juges iniques pour croire à toutes ces folles accusations. Ils n'attendirent point les preuves, tel pour de bonnes raisons!), et le juge en chef, se levant, déclara que tout cela était bien coupable, sans doute, mais qu'il y avait un crime bien plus grand dont le vénérable prélat ne pouvait se laver: celui de travailler à la propagation de la religion catholique dans le royaume: "rien qui ne déplaise davantage à Dieu, rien qui ne soit plus pernicieux à l'humanité". Et il le condamna aussitôt à mort. Le prélat, se levant alors, le sourire sur les lèvres et la joie au coeur, s'écria en fixant l'assemblée: "Deo gratias"!

Le 11 juillet 1681, on l'arracha du donjon où sa santé se minait, et une garde imposante de soldats le conduisit à Tyburn. Debout sur l'échafaud, il adressa à la foule immense ses dernières paroles toutes enflammées du zèle le plus pur et le plus ardent. Enfin le bourreau fit son oeuvre, et le pieux archevêque rendit son âme entre les mains de son Créateur. Il devait être le dernier des membres de cette phalange de martyrs qui versèrent leur sang pour la foi à Tyburn.

Dans un siècle de veulerie et d'égoïsme comme le nôtre, qu'il fait bon reposer les yeux sur une figure aussi noble, aussi héroïque que celle du bienheureux archevêque d'Armagh, en Irlande.

Félix van LOO.

(*La Vérité*, Québec).

—Eh bien! Anaïse, et ces sorbets?

—Ben! je les ai mis à réchauffer au four, y z'étaient froids comme tout quand on les a apportés!

La Vie Sportive

A travers le sport national américain

Si la satisfaction personnelle compte pour quelque chose, Fritz Maisel va exécuter un "come-back" en règle, cette année, avec les St-Louis Browns. Fritz diffère de presque tous les autres joueurs envoyés à la Mound City, par les clubs des autres villes faisant partie des grands circuits. Il s'est déclaré content de passer aux Browns, de quitter les brises salines qui soufflent sur la métropole pour les rives ensoleillées du Mississippi. C'est précisément la chaleur qui fait que la majorité des joueurs n'aiment pas St-Louis, mais Maisel n'est pas pour laisser le climat intervenir, dans sa carrière, il s'est dit satisfait de transporter ailleurs ses pénates, et sa déclaration sonnait juste.

Comme Jules César, qui signifia sa préférence pour le poste de premier violon, dans un petit village, à celui de second violon, à Rome, Maisel est d'avis que chez les Browns, il va se trouver tout à fait chez lui. "J'aime mieux être un joueur régulier du St-Louis qu'un joueur substitut de New-York", a dit le petit Marylander, qui n'a pas été considéré comme étant de première force, chez les Yankees, depuis l'acquisition, par ce club, de Frank Baker, des Athletics. "Je suis fort content de cette nouvelle occasion qui m'est fournie de faire mes preuves, et je suis sûr que je vais jouer régulièrement avec les Browns aussi bien que briller tout autant qu'en 1915, la dernière année que je passai au 3e but pour le New-York".

Maisel conserva une moyenne de 281 points au bâton, cette année-là, et il vola plus de 50 buts. Au champ, il fit bien, quoiqu'il n'égala point les étoiles de la ligue, au "hot corner". Ce fut sa meilleure saison, et tout ce qu'il veut, présentement, c'est de prouver aux amateurs qu'il est encore capable d'en faire autant sinon de faire mieux.

Il avait été rumeur que Maisel s'objectait à son transfert, des Yankees aux Browns, et le gérant d'affaires Quinn, du St-Louis, s'attendait à éprouver passablement de difficultés à amener Fritz à signer un contrat d'engagement, mais il fut agréablement surpris lorsqu'il se présenta à la demeure de Maisel, à Baltimore.

o—o

Tom Connolly, l'arbitre vétéran de la ligue Américaine, sera récompensé pour ses longs états de service.

Le président Ban Johnson a annoncé, il y a quelques jours, que l'Ordre de la Croix sera conféré à Connolly, lorsqu'il célébrera le 25e anniversaire de son entrée en fonctions comme arbitre, dans le cours de la saison.

La croix qui sera remise au vieil arbitre ne sera pas une croix de fer. Ce ne sera pas un emblème du militarisme, mais plutôt une croix de Malte en or massif, sertie probablement de pierres précieuses.

Jusqu'à date, un seul arbitre a reçu, de la ligue Américaine, une telle décoration, et c'est Jack Sheridan, aujourd'hui décédé.

Connolly débuta dans la ligue de la Nouvelle-Angleterre, en 1894. Après avoir passé quatre saisons dans ce circuit et établi solidement sa réputation pour compétence, il fut engagé par la ligue Nationale.

Il demeura au service de la vieille organisation jusqu'en 1900 alors que la maladie le força à abandonner son poste. Le printemps de l'année suivante, il passa à la ligue Américaine, qui venait d'être formée et il y resta toujours.

Inutile de dire que Connolly, au cours de sa carrière, a vu de nombreux joueurs faire leur apparition dans l'Américaine puis retourner aux Mineures ou prendre leur retraite. De fait, des joueurs qui se trouvaient dans la ligue, en 1901, et qui sont encore sous le harnais, il n'en reste plus que deux: Eddie Plank, qui appartient maintenant aux Yankees, et Napoléon Lajoie, le gérant du Toronto de la ligue Internationale. Les magnats se sont également succédés, et de ceux de la première année d'existence de l'organisation, il ne reste plus que Comiskey et Connie Mack.

o—o

Eddie Ainsmith, le receveur favori de Walter Jonhson depuis que Gabby Street, présentement dans une compagnie du génie, au fort Meyer, quitta les Senators, en 1912, va probablement donner, cette année, beaucoup de fil à retordre aux autres receveurs de la ligue Américaine, pour les premiers honneurs de leur département commun. L'an dernier, il prit part à 119 parties, ce qui lui valut le quatrième rang, sous ce rapport. Hank Severeid et Roy Schalk figurèrent l'un et l'autre dans 139 parties, ce qui leur donna la première place, et Steve O'Neill, des Indians, ayant 127 joutes à son crédit, se trouva la troisième position. Ainsmith vient ensuite et il se trouve à avoir une avance de vingt-quatre parties, exactement, sur Oscar Stanage, des Tigers, cinquième. Ce sont les trois premiers, et les autres qui voudront se mettre de la partie, que Ainsmith veut battre, et il est évident que pour réussir il n'a besoin que de se tenir en santé et d'avoir le bonheur de ne pas être victime d'accident.

John Henry, qui fait maintenant partie des Braves, joua 59 parties avec les Senators, l'an dernier, et Ed. Gharrity, moins de 15. En comptant 60 joutes pour les deux, si Ainsmith figure seulement dans la moitié d'entre elles, en plus de "recevoir" dans 119 joutes, son record de 1917, il n'éprouvera pas de difficultés à terminer en tête. Griffith, le gérant du Washington, est confiant de voir Ainsmith réaliser son ambition.

o—o

Les Yankees, ou plutôt certains rédacteurs sportifs de New-York, devraient cesser de crier qu'ils ne réussissent jamais à mettre la main sur des bons joueurs. Le passé est à l'encontre de tous ces dires, écrit Louis Dougher, dans le "Washington Times", puis il démontre que les Yanks ont eu de bons hommes et qu'ils n'ont pas été aussi maltraités qu'on cherche à le faire croire.

Lorsque la ligue Américaine plaça un club à New-York, Clark Griffith, alors fort lanceur, se vit confier la direction du dit club qui ne comprenait pratiquement que des étoiles. Willie Keeler, Jimmy Williams, Pat Dougherty et Jack Chesbro étaient du nombre de ces premiers Yankees à qui le championnat de la nouvelle organisation n'échappa que par bien peu.

Les Yanks ne se réjouirent pas peu, si on se rappelle bien, lorsqu'ils obtinrent les services de Frank Baker, Nick Cullop et Lee Magee, il y a une couple d'années. Même avant que le jeu fut entamé, on s'accordait à dire que le championnat serait leur. Ils le perdirent, dans le cours de la saison. C'est surtout depuis ce temps qu'ils crient, aussi est-il temps qu'ils cessent.

o—o

Ban Johnson a souvent servi de cible à de nombreux critiques du sport national, mais ces lanceurs de pierres ont une magnifique occasion de se montrer un peu plus charitables, à son endroit, maintenant qu'il a demandé que son salaire soit diminué pour d'ici la fin de la guerre.

Barney Dreyfuss, du club de Pittsburg, déclare que Johnson lui a dit, à New-York, qu'il entend non seulement prêcher l'économie aux magnats mais la pratiquer lui-même en faisant réduire son salaire.

Ban reçoit annuellement, de l'Américaine, quelque $20.000 ou plus, et son sacrifice va consister en la remise de la moitié du montant à la ligue, si Dreyfus dit la vérité.

C'est beau, si on considère que Johnson est sous contrat pour plusieurs années et qu'il lui est possible de se faire payer son salaire en entier, s'il le veut.

o—o

Comme Mack, le gérant des Athletics, a fait connaître, hier soir, les noms des joueurs dont il disposera pour la saison de cette année. Dans la liste, on relève celui de Bob Oldring, qui fit partie du club lorsque celui-ci était champion et qui prit sa retraite, il y a quelques années, pour se livrer à l'agriculture, dans le New Jersey.

Ci-suivent les noms:

Lanceurs — Elmer Myers, Vean Gregg, William Adams, John Watson, Frank Fahey, Robert Geary et Joseph Hauser.

Receveurs — James McAvoy, Forest Cady et Ralph Perkins.

Joueurs de champ intérieur — George Burns, Morris Shannon, Joseph Dugan, Larry Gardner, James Dykes et C. D. Davidson.

Voltigeurs — Charles Jamieson, Clarence Walker, Huge Oldring et Martin Kopp.

PINKY GARDNER LE NOUVEAU CHAMPION EST UNE MERVEILLE

Carroll "Pinky" Gardner, le nouveau champion poids-moyen de l'univers, à la lutte de combat, lutte libre, et qui a été vu à l'oeuvre contre Jim Poulios, la semaine dernière, à Manchester, a démontré, au cours de ce match aussi bien que la veille, à Boston, contre John Kilonis, alors qu'il lui a enlevé le championnat, qu'il n'y a rien d'exagéré dans tout le bien que les journaux ont dit de lui, avant sa venue dans la Nouvelle-Angleterre. Gardner, comme on a pu le constater, est en effet de tout premier ordre, quoiqu'il n'ait pas réussi à tomber Poulios en dedans de l'heure qui lui avait été allouée, mais, comme il l'a déclaré lui-même, c'était trop peu de temps pour renverser un homme du calibre de l'athlète grec, surtout lorsque cet adversaire, ne se contentant pas de rester sur la défensive, attaque à fond.

Gardner a surtout "pris" à Boston, lorsqu'il a fait face à Kilonis et lui a ravi le championnat. Les amateurs du Hub sont encore tout enthousiasmés de son travail. Et ils ont raison, car battre Kilonis est quelque chose d'un exploit. Quoique tombé dans la première manche, comme on le sait, le Southerner se remit au travail plus déterminé que jamais, dans la deuxième, et au bout de plus d'une heure, il avait à son tour le plaisir de prendre un chute par un tourbillon, la prise favorite de son adversaire.

Durant le match, Gardner, à un certain moment, fut obligé de faire le pont, et Kilonis s'efforça, mais en vain, de le faire céder, du cou. Finalement, par la seule force de ses muscles abdominaux, "Pinky" se mit de bout, relevant aussi son adversaire.

Le champion est admirablement développé, comme on le voit par ses mensurations que voici :

	Pouces
Cou	8½
Epaules	15
Estomac, normal	41
" contracté	37
" dilaté	44¼
Biceps	14½
Avant-bras	12
Poignet	7½
Ceinture, normale	30½
" contractée	28½
" dilatée	32
Hanches	37
Cuisse	22½
Genou	16
Mollet	14½
Cheville	8½

La stature de Gardner est de 5 pieds 8 pouces et demi.

CULTURE PHYSIQUE

L'ALIMENTATION ET L'EXERCICE

Paris.—Il en est de la culture physique comme de la politique, qu'on me permette pour une fois cette comparaison; on y discute constamment de grosses questions sur lesquelles on ne peut s'entendre très bien, et dont quelques-unes sont grosses de conséquences. Le petit déjeuner est de celles-là. Notez bien que si notre langue n'était pas obligée de s'asservir aux caprices de la mode, je dirais simplement "déjeuner", car le dîner est bien le repas du milieu du jour et le souper celui du soir.

Que de différences, à ce point de vue, d'un culturiste à un autre, et à plus forte raison d'un culturiste à un ouvrier. L'un ne mange pas le matin, et l'autre fait alors son plus gros repas; l'un ne prend que du liquide et l'autre du solide; l'un mange immédiatement après la toilette et l'autre, une ou deux heures après; l'un mange du café au lait, l'autre du chocolat, l'autre de la viande froide et l'autre de la soupe.

Que de différences encore suivant les climats et les races! Dans les pays chauds on ne mange bien que le soir, même les bêtes; dans les climats froids, on mange le matin. Tout le monde sait que les Anglais mangent beaucoup plus que nous à ce moment du jour. J'ai vu dans une histoire naturelle que les premiers Indiens de l'Amérique du Nord ne faisaient qu'un gros repas par jour, au lever du soleil.

Si vous comparez le culturiste à l'ouvrier, c'est bien autre chose. En sortant de chez moi j'ai rencontré un mien voisin, charretier, qui mangeait un gros morceau de salé avec une demi-livre de pain, et qui buvait plus tard presque un litre pour arroser tout cela. Plus loin, un boxeur qui n'avait dans son ventre qu'un peu d'eau fraîche.

Que diable! on a beau admettre de grandes différences individuelles, il y a là des gens qui ont raison et d'autres qui ont tort. C'est ce qu'il s'agit de préciser.

Admettons comme absolument vrai que tout travail pénible, avant que l'organisme ne soit fortifié par des aliments, est préjudiciable. Admettons aussi ,avec tous les hommes de sport, que le travail en vitesse ne peut être bien fait que le ventre à peu près vide, parce que l'on n'a pas de grand souffle sans cette condition. Nous en dégageons:

1. Que tout homme qui travaille durement, sans grande vitesse, doit manger beaucoup le matin;

2. Que tout homme qui s'exerce en vitesse doit tout de même prendre assez d'aliments pour soutenir ses forces, mais en assurer la digestion avant de se mettre au travail.

La première déduction n'a rien qui nous surprenne: nous savons tous que les ouvriers mulassiers, les terrassiers notamment, ont un casse-croûte copieux, et qu'il est impossible de tenir à un dur travail le matin, si l'on n'est ainsi lesté.

La deuxième prête à discussion, parce que des hommes qui prétendent s'entraîner d'une façon supérieure opèrent d'une façon toute différente.

Certains athlètes ne mangent qu'au retour de l'entraînement, d'autres avant. Eh bien! je suis pour ces derniers, pourvu qu'ils se lèvent tôt et attendent une heure pour avoir une faim réelle au moment de prendre des aliments.

N'oubliez pas que l'estomac se prête très bien à des changements de régime, à condition qu'ils ne soient pas trop brusques, et que vous pouvez vous habituer à manger le matin. Et voici les cas qui pourront se présenter, du fort au faible, du travailleur sédentaire au travailleur à travail rapide.

1. Homme très vigoureux condamné à un grand travail de lenteur: après la toilette sommaire, un verre de café chaud, bien sucré; deux heures après le lever, c'est-à-dire 1 h. à 1 h. 1-2 de travail, le plus souvent vers 8 heures, casse-croûte avec viande lardée (porc le plus souvent) et pain; 1 jour sur 3, fromage et pain. On mange un peu salé pour activer la sécrétion et augmenter l'acidité de l'estomac (la formation de l'acide chlorydrique est grandement influencée par l'ingestion de sel); demi-setier de vin.

2o. Homme vigoureux, condamné à un exercice de vitesse (boxeur, cycliste, etc.):

Une heure après le lever, petit repas composé de rôties et liquide chaud (thé, café, mélangé ou non à du lait). Cette heure qui précède le petit déjeuner est consacrée à l'ablution, à l'ensoleillement et à des exercices très légers:

3o. Homme moyen, capable seulement d'un petit travail manuel:

Une heure après le lever: soupe claire, tartines beurrées dans le café au lait (très peu et seulement comme complément et friandise; une fois par semaine quelques cuillerées de chocolat à l'eau, avec un peu de pain bien cuit et bien frais.)

4. Homme faible, viscéralement s'entend, ne pouvant faire le matin qu'un service ambulant ou un travail des mains très léger:

Une heure après le lever: une bonne assiettée de soupe (plus de bouillon que de pain); 1-3 de verre de vin blanc; aussitôt après une friandise sucrée: gros comme une fève.

Ainsi donc, "mangez le matin": mangez pour réfréner les abois de votre estomac, suivant l'expression de Rabelais, et mangez pour suffire à votre travail; mais en aucune circonstance ne mangez au point de compromettre le grand repas: celui de midi: n'y apportez pas la fringale, à plus forte raison la faim-valle, mais apportez-y la faim.

Et rappelez-vous que s'il est en hygiène un point difficultueux; s'il en est un qui demande jugement et réflexion, c'est le petit déjeuner.

Dr C. C. PAGES.

POUR LA COLONISATION

UNE LETTRE DE FERME NEUVE

On nous communique, avec prière de publier, la lettre suivante:

A monsieur Ths... N...
45d rue Dubord,
Montréal, P.Q.

Mon cher Thomas,

En réponse à ta lettre du 10 dernier, tu me demandes, si je regrette de m'être fait colon et d'avoir choisi pour me fixer la paroisse de Ferme-Neuve, de préférence à tout autre centre de colonisation; puis tu désires, me dis-tu, te procurer des renseignements sur la dite paroisse.

Je te dira tout d'abord, qu'il y a 15 ans que je devrais être venu m'établir ici. Aujourd'hui, je vaudrais sûrement $5,000 à $6,000 au moins, tandis qu'après avoir travaillé à la journée et peiné pendant tout le temps, loin d'avoir amassé quelques économies, je n'ai même pu faire vivre ma famille, ayant été contraint de m'endetter.

Imagines-tu qu'il y a 2 ans, lorsque je suis monté ici avec mon épouse et mes enfants au lieu d'avoir le sou, c'étaient des dettes et des jugements contre moi.

Depuis, j'ai acquis un lot de la Couronne, payé mes dettes et donné le nécessaire aux miens; de plus je suis passablement avancé dans les premiers défrichements de mon lot. Tu vois donc que j'ai raison d'être encouragé et de ne pas regretter ce que j'ai fait.

C'est pourquoi, je t'invite et te conseille fortement ainsi que tous les journaliers des villes et des campagnes à suivre mon exemple. Ce faisant, non seulement vous vous taillerez de petites fortunes pour vos vieux jours, mais encore et surtout, vous ferez œuvre de patriotisme. Et, aidant à l'agrandissement de notre patrimoine national, vous participerez, par le fait même, à accroître l'influence canadienne-française.

Ensuite, je dois ajouter que notre paroisse n'a qu'à peine 16 années d'existence et déjà elle compte près de 350 familles avec une population canadienne-française de 1,808 âmes. C'est une paroisse agricole avant tout, bien prospère se développant et progressant très rapidement.

Nos cultivateurs tirent principalement leurs revenus de l'industrie laitière, de l'élevage des animaux, de la culture des céréales et des légumes, ainsi que du commerce du bois marchand.

Nous avons un Cercle Agricole comprenant plus de 250 membres, lesquels rivalisent entre eux sur le choix des meilleures méthodes à adopter en agriculture.

Nous possédons encore dans les limites de la paroisse, 2 corporations municipales dont une pour la paroisse et l'autre pour le village, une corporation scolaire, deux banques, trois bureaux de postes, un médecin, un vétérinaire, un sellier, un cordonnier, un tailleur, deux boulanger, deux bouchers, cinq marchands, trois restaurants, trois maréchaux-ferrants, deux maisons de pension, cinq fromageries et une fromagerie-beurrerie en opération au milieu de la semaine dernière a reçu plus de 11,000 livres de lait, cinq moulins à scie, trois moulins à farine, une manufacture de portes et de châssis, huit écoles avec 10 classes. L'école du village est tenue par trois institutrices. L'an dernier, plus de 160 élèves y étaient inscrits. Nous aurons sous peu une communauté de religieuses enseignantes pour en prendre la direction.

La ligne de chemin de fer — Montréal — Mont-Laurier — Témiskamingue — doit passer aux environs de notre village quand elle laissera celui de Mont-Laurier pour se diriger vers le Témiscamingue. Les villages Mont-Laurier et Ferme-Neuve sont voisins et à une distance de 11½ milles. Il y a des automobiles dans les deux paroisses: ce qui te prouve que nos communications sont faciles.

Le ministre des Postes doit mettre incessamment en opération au milieu de nous son système de distribution rurale des correspondances et des colis postaux.

Plus de 60 de nos cultivateurs sont pourvus de moteurs à essences pour leur usage personnel seulement, avec en plus pour plusieurs d'entre eux, de silos, de coupes-pailles, de moulanges, de batteuses mécaniques, d'épandeurs à engrais, de moissonneuses-lieuses, etc., etc.

En général le sol est un composé de terre jaune friable et fertile, de terre noire et de sable mélangés. Il se rencontre aussi d'autres espèces de terre, mais en quantités moindres.

Le climat diffère peu de celui des environs de Montréal, si ce n'est que le printemps est un peu plus en retard. Abstraction faite pour la culture du pommier, toute autre réussit bien pour le moment.

Parmi les principales essences forestières nous remarquons l'épinette, le tilleul, l'orme, le sapin, le frêne, la pruche, le cèdre, l'érable le merisier, le noyer, le chêne, le pin, le bouleau, le liard, etc., etc.

Nous possédons 16 lacs de diffée rentes étendues dans la paroisse même, les uns sont situés à proximité du village. Il y a de la pêche et de la chasse. C'est te dire que l'endroit est idéal pour le touriste.

De magnifiques pouvoirs hydrauliques, sur notre rivière du Lièvre et sur les ruisseaux qui sillonnent la paroisse, n'attendent que la finance de capitalistes actifs et entreprenants pour être exploités avec avantage et profits.

La main-d'œuvre est fort rare et les salaires sont élevés en tous temps de l'année. Inutile de te dire que celui qui est honnête, sobre, intelligent et actif, vit à l'aise et fait de bonnes affaires, malgré la cherté actuelle de la vie.

Les marchands de bois font des chantiers et paient à leurs employés des salaires rémunérateurs. Ensuite pendant l'été, en plus des travaux chez les cultivateurs, il y a ceux de la confection et des réparations de chemins ou de ponts de colonisation que le gouvernement provincial fait effectuer chaque année pour quelques milliers de piastres.

Comme la paroisse présente les plus heureuses perspectives pour l'avenir, les visiteurs sont nombreux et il s'y fait beaucoup de transactions immobilières. Je t'avouerai franchement, qu'étant donné leur fertilité, les terres s'enlèvent rapidement. Hâtes-toi, si tu veux profiter de l'aubaine, tandis qu'il en est encore temps, car, chaque année, elles augmentent en valeur d'une manière notable.

C'est ainsi qu'un terrain qu'il y a deux ou trois ans valait $700.00 à $800.00, aujourd'hui, le propriétaire en refuse $2,000 à 2,500 et $3,000 quand ce n'est pas davantage.

Si c'est ton intention de monter dans nos parages pour t'y faire colon, je t'engage avant de faire une décision définitive à venir visiter la région pour juger par toi-même. Dans ce but, tu peux te procurer un billet de chemin de fer à réduction (billet de colon); mais pour l'obtenir il faudra te pourvoir d'avance de la Société de Colonisation de Montréal, ou encore des Gares Viger ou Windsor, du même lieu, des blancs de certificats que tu devras faire remplir, signer toi-même, ainsi que M. le Curé de ta paroisse.

Environ 500 lots appartenant à la Couronne sont disponibles et susceptibles d'être concédés aux colons sérieux qui en font la demande. Si toutefois ils ne te plaisaient pas, tu peux toujours voir ceux des paroisses environnantes.

N'oubliez pas que notre gare de chemins de fer la plus rapprochée est celle de Mont-Laurier, et que pour s'y rendre, il faut prendre le convoi du Nord laissant chaque jour la gare Viger, Montréal, P.Q.

J'espère que les renseignements donnés sur la paroisse Ferme-Neuve te seront plus suffisants pour te décider à venir te joindre à nous, et ce, le plus tôt possible.

Avec l'espérance de te souhaiter bientôt la plus cordiale bienvenue, je demeure,

Ton tout dévoué ami,

J.—N.—

N.B.— Les mois les plus favorables pour visiter les lots sont ceux de septembre, octobre, novembre, mars, avril et mai.

LES IRLANDAIS

Le *Beaver*, vivant petit hebdomadaire *canadien* publié à Montréal depuis deux semaines, écrit ce qui suit dans son dernier numéro, au sujet du récent article de Nap. Tellier sur "l'Entente avec les Irlandais":

"Le Nationaliste, the chief French weekly in North America, under the title "L'Entente avec les Irlandais" had a lengthy article in its last issue on the good understanding and harmony that should exist between French-Canadians and those Canadians of Irish descent.

"M. Napoléon Tellier, the author of the article treats his subject very soberly and logically— citing many causes for, and the ill-effects of the lack of warmth which now exists between these two races.

"What have the French-Canadians done, asks Mr. Tellier, to secure and hold the good-will of the Irish in Canada?

"It is an Irishman's answer that Mr. Tellier gives to this question by asking what the French-Canadians ever did to deserve the hostility of the Irish.

"Typhus fever days of the early forties are recalled by Mr. Tellier, who recounts the half-forgotten story of the heroism of the French priests and people towards the Irish emigrants — who arriving here fever-tricken and penniless found brothers for themselves in the French people. Historical and other reasons for which the French-Canadians and Irish-Canadians should go shoulder to shoulder are well advanced by Mr. Tellier. With few, if any, of Mr. Tellier's remarks will even seemingly ungrateful Irish find fault."

Frédéric II et son médecin

Un jour, Frédéric II, roi de Prusse, célèbre par sa politique guerrière et sans scrupules, dit à son médecin:

—Parlons franchement, docteur, combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie?

—Sire, répondit avec calme le médecin, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté.

NOS
CHAPEAUX
POUR
PAQUES

Sont tous arrivés

Strathcona $3.50
Wolthausen $3.50
Lenox $3.50

R. & A. MASSE

255
Sainte-Catherine
Est
Près Saint-Denis

Borsalino $6.00

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux,

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

LA LIGUE DES LOCATAIRES

Les locataires sont invités à assister aux assemblées qui auront lieu dans le cours de la semaine dans les quartiers suivants:

St-Henri—Dimanche — le 31 à 2 heures, à la salle municipale St-Henri, 1942, St-Jacques.

Notre-Dame de Grâce—Dimanche — le 31 à 8 heures p. m. à la salle municipale, angle Botrel et Chemin Côte St-Antoine.

Borsalino

AVEC PAQUES C'EST LA BELLE SAISON QUI S'ANNONCE

C'EST AUSSI LE TEMPS DE RENOUVELER SA GARDE-ROBE

QUELQUES SUGGESTIONS :

Chapeaux de printemps, provenant des meilleures manufactures, chemises dans les meilleures marques, cravates, dans toutes les nuances, gants, bas, etc., etc.

Avant d'acheter, voyez-nous.

MORIN & FRERE

Les chapeliers et merciers progressifs

7 EST, RUE STE-CATHERINE, près St-Laurent.

TOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

4 HEURES 1ère EDITION

(Toute reproduction par les hebdomadaires de Montréal est interdite).

GROS DÉBAT PREVU POUR MARDI À OTTAWA

L'échauffourée de Québec aura son écho au Parlement — On attend avec intérêt les déclarations de M. le maire Lavigueur — Les "French speeches" — M. White va-t-il revenir? — M. Meighen s'agite pour s'emparer de sa succession.

(Spécial au "Nationaliste")

Ottawa, 29 mars.

Le monde parlementaire passe actuellement par une accalmie qui eût été complète sans l'échauffourée de Québec, dont la presse de langue anglaise ne manquera pas de tirer matière à une nouvelle série d'attaques contre les Canadiens de langue française. Il n'y a cependant là rien qui soit nouveau ni qui doive nous inquiéter; c'est plutôt lorsque le chien unioniste n'aboie pas qu'il est dangereux.

Il y aura sans doute un débat là-dessus dès mardi prochain, et l'on attend avec intérêt les paroles du maire de Québec, M. Lavigueur, dont la lettre en réponse à la mise en demeure assez cavalière du premier ministre n'annonce pas une humble soumission à toutes les admonestations qu'on essaiera de lui servir. Au surplus, M. Lavigueur n'est pas isolé en Chambre, et ses collègues sont bien disposés à venir à la rescousse, si besoin il y a ; de sorte que tout indique une reprise moins calme que n'a été la fin de la première partie de la session.

Cette première partie pourrait se caractériser comme une sorte de répétition générale, permettant une prise de contact entre les éléments variés ainsi rassemblés par le hasard électoral. De part et d'autre, l'on a surtout étudié le terrain et "pris le vent" pour ainsi dire. Des 82 députés de langue française, une douzaine seulement environ ont pu parler jusqu'ici, et encore ne fut-ce parfois que pour une brève allocution de quelques minutes, écoutée avec curiosité par la droite anglaise... et les galeries. Car celles-ci ont été bien garnies presque à chaque séance, et ce fut un indice de l'état d'esprit de la majorité de ces visiteurs, d'entendre une dame dire à sa voisine, en descendant l'escalier à la suite d'une séance d'après-midi : "It has been an interesting sitting, except for the French speeches". La bonne dame est comme la grande majorité des députés unionistes, elle ne comprend qu'une seule des deux langues canadiennes, et en veut un peu, pour ne pas dire beaucoup, à ceux qui sont plus instruits; c'est un petit côté de nature qui est parfois amusant.

Du côté de la droite, il y avait aussi un problème pour le cabinet : comment ces éléments opposés s'amalgameraient-ils? N'y aurait-il pas des heurts et des incompatibilités d'humeur entre hommes accoutumés de s'en vouloir, de se mépriser même mutuellement, et qu'une combinaison équivoque a rassemblés momentanément sur les mêmes bancs? On s'y attendait dans le public, et l'on s'y attendait dans l'opposition; celle-ci guettait narquoisement du coin de l'oeil les moindres symptômes de mésentente, et ceux qui ont paru à la surface, en dépit des efforts des chefs, ont été salués bruyamment par la gauche amusée.

Il s'en est manifesté plusieurs dont le plus caractéristique a été la prise de corps oratoire de vendredi entre le docteur Clark et M. Cockshutt, l'un libre-échangiste, l'autre protectionniste, tous deux représentants les idées les plus avancées de ces deux systèmes politiques. Assez curieusement, ils sont voisins de sièges, et d'une facilité verbale à peu près égale, surtout pour un débat de ce genre dans lequel chacun des deux était préparé à donner son maximum, par la force de ses convictions et la somme de sa préparation antérieure. Pour compléter le contraste, tous deux ont parlé du même siège, le docteur Clark étant sorti de la Chambre à la suite de son discours. L'opposition s'est amusée prodigieusement de ce choc éclatant de deux représentants des éléments constitutifs du ministère, venant après l'intervention presque brutale du colonel Currie lors de la nomination de M. Geo. Boivin à la vice-présidence. De toute évidence, ça ne marche pas tout seul; et l'on en a eu une autre preuve dans le fait du caucus unioniste tenu d'urgence afin de tâcher d'établir des relations sociales agréables entre les deux groupes. L'édifice est branlant, et on ne néglige aucun moyen de l'étançonner sur tous les côtés; mais les meilleurs étançons ne vaudront jamais une bonne et solide base de pierre bien cimentée.

LA SUCCESSION DE M. WHITE

La question du remplacement du ministre des Finances reste toujours ouverte, bien que M. Arthur Meighen fasse évidemment tout ce qu'il peut pour la fermer selon ses ambitions. A plusieurs reprises, l'organe local du gouvernement, on pourrait même dire l'organe de M. Meighen lui-même, — car il a ses intelligences dans la place, et ne manque pas de se tenir en vedette devant le public — a suggéré le nom du bras droit de M. Borden. Le premier ministre, cependant, semble moins pressé, et c'est à se demander s'il n'espère pas contre toute espérance revoir un jour M. White au poste essentiel qu'il a occupé de façon brillante, sinon toujours prudente ou judicieuse. M. White est toujours en Californie, du moins à ce qu'on assure, et il n'écrit qu'à sir Robert Borden, ce qui ne veut pas dire qu'il entretienne avec lui une correspondance bien suivie, le tout se montant, assure-t-on, à deux ou trois lettres en tout. Mais en tout cas, la liaison est établie et permet au chef de l'Etat de pouvoir affecter d'être au courant et de donner de temps en temps un bulletin de santé rassurant de son collègue absent. Entre temps, il fait sans doute agir auprès de celui-ci quelque influence lénifiante comme celle qui eut tant de succès, par exemple, auprès de Frank Carvell, et c'est à se demander si l'oiseau fugitif ne va pas rentrer quelque bon jour au pigeonnier.

Ce ne serait en tout cas qu'après la session, car les moqueries de l'opposition seraient plus fortes que la patience jamais très longue de sir Thomas, et il pourrait y avoir des explosions préjudiciables aux futurs emprunts de la Victoire, comme M. Maclean continue d'appeler ceux-ci à l'avance. Dans ce cas de retour possible, la politique de M. Borden serait de temporiser, ce qui va bien à son tempérament, et il s'appuierait pour cela sur les bons offices de M. Maclean, voire de M. Fielding, visiblement flatté de la suggestion faite par le *Devoir*, il y a quelques jours, et qui depuis ce temps s'assied en Chambre plus souvent à droite qu'à gauche du fauteuil présidentiel.

Quoi qu'il surgisse de toutes ces ficelles tirées, le rideau va se lever de nouveau sur la grande scène et les coups de théâtre vont être à l'ordre du jour : le gouvernement n'aura de reproches à faire qu'à lui-même si le peuple se charge par instant de prendre part au programme.

UNE ENQUÊTE SERA FAITE A QUÉBEC

Les autorités militaires et policières de la Vieille Capitale confèrent pour éviter toute tentative de soulèvement — On parle de nouveaux troubles — Service de patrouilles par toute la ville —Personne n'est blessé sérieusement.

Ottawa, 30. — Le colonel H.-A.-B. Machin, directeur du conseil militaire, est parti hier soir pour Québec dans le but d'enquêter sur la situation, et pour prendre charge de la milice.

(De notre correspondant)

QUEBEC EST CALME AUJOURD'HUI

Québec, 30. — Les autorités militaires et les autorités policières de la ville sont à s'entendre pour adopter des mesures sévères afin de réprimer tout nouveau trouble à Québec. Ce matin tout est calme, mais il est de nouveau rumeur que les manifestations vont être reprises ce soir. On fait actuellement d'actives recherches pour découvrir le centre de l'organisation de ces agitations que l'on attribue en certains quartiers à des agitateurs venus du dehors.

Le maire Lavigueur et le chef de police ont été en conférence ce matin avec le commandant du district et les chefs de l'organisation militaire locale pour établir un service de patrouille par toute la ville afin de supprimer dès le début toute tentative de soulèvement. Il est fortement question de proclamer la loi militaire pour quelques jours afin de faciliter à la milice la tâche de rétablir l'ordre d'une manière permanente. Le général Landry est en communication avec le département de la milice à ce sujet et on ne sait encore ce qui sera décidé.

APPEL DU MAIRE

Le maire de Québec a lancé un appel à tous les citoyens de rester calmes et de respecter la propriété Il demande à tous les citoyens paisibles d'exercer individuellement toutes leurs influences afin de faire cesser le désarroi et de ne pas stationner aux endroits où règne le tumulte afin de ne pas exposer leur vie et de ne pas encourager les émeutiers par leur présence.

Le maire déclare que des mesures très rigoureuses vont être prises aujourd'hui et que toute tentative de continuer ce soir les désordres qui ont eu lieu depuis deux jours sera vite supprimé.

Fort heureusement personne dans l'échauffourée d'hier n'a été blessé, gravement. Les quelques policiers qui ont attrapé des horions se portent bien ce matin et ont pu continuer leurs fonctions.

Il n'est survenu aucun développement nouveau à ce sujet. Il est probable qu'une enquête complète va être instituée sur les causes de ces troubles. Il en sera aussi question au parlement mardi prochain alors que les députés de Québec vont soulever le débat et discuter la façon dont s'est faite à Québec la recherche des conscrits et surtout le choix des agents à qui on a confié cette tâche.

MESSAGE DE M. BORDEN AU MAIRE LAVIGUEUR

Ottawa, 30. — Au message de M. Lavigueur, (dont le 'Devoir" a donné le texte), M. Borden a répondu ce qui suit:

"J'ai reçu votre télégramme et je l'ai transmis au conseil du service militaire qui le prendra en considération. Les membres de ce conseil désirent avoir des détails au sujet du prétendu manque de discrétion, de tact et de discernement auquel vous faites allusion. Le message que je vous ai adressé ne faisait rien autre chose qu'une référence aux rapports des journaux, rapports que je vous résume dans cette pièce. Si ces rapports ne sont pas exacts, il sera nécessaire, dans l'intérêt public, que la vérité soit connue immédiatement. Dans ce but, j'espère que vous me ferez connaître les mesures qui ont été prises par les autorités municipales pour retrouver ceux qui se sont rendus coupables de voies de faits sur la personne d'officiers fédéraux ou si des arrestations ont été opérées."

LE CABINET FEDERAL SUIT LA SITUATION DE PRES

Ottawa, 30. — Le gouvernement suit de près la situation à Québec. Le premier ministre et le ministre de la Justice ont eu une conférence hier après-midi et hier soir et une réunion du cabinet a été convoquée pour cet après-midi. On comprend que le chef de l'état-major général le général Gwatkin, ainsi que le gouvernement ont été en communication constante avec le colonel Landry, commandant des forces du district de Québec.

Ce matin le gouvernement a été en communication avec le colonel Machin, le représentant spécial envoyé à Québec hier et l'on croit qu'il a envoyé un rapport confidentiel sur la situation telle qu'il la voit et telle qu'il croit qu'elle se développera.

La question de proclamer la loi martiale n'a pas encore, croit-on, été considérée par le gouvernement. Cette proclamation dépendra de la répétition des actes qui ont été commis.

MOTIFS DE L'APPEL DE LA CATÉGORIE "B"

M. Loranger déclare qu'on a besoin de ces conscrits par suite de la récente offensive allemande qui a saccagé ponts, chaussées et chemins de fer — Cet appel était prévu, et il n'est pas le dernier.

Motifs de rappel

Quelle est la raison principale qui milite en faveur de l'appel prochain de la catégorie "B"?

Réponse: L'offensive allemande !

D'aucuns pourraient croire que nous exagérons, mais pourtant, c'est l'absolue et exacte vérité, et c'est ce que nous a déclaré sérieusement Me L.J. Loranger, représentant de la province de Québec, dans le conseil militaire d'Ottawa.

"Vous me demandez pourquoi la catégorie "B" est appelée sous les armes, nous disait M. Loranger mais la raison est bien simple, c'est que l'on a besoin d'hommes dans les corps de génie, de forestiers et de constructeurs de chemins de fer en raison de l'offensive actuelle des Allemands. Tous doivent savoir que la catégorie "B" est inhérente à la première classe, et qu'elle était sur le qui-vive, puisque d'un moment à l'autre, elle était susceptible d'être enrégimentée. Les jeunes gens qui appartiennent à cette catégorie sont requis de servir en arrière des tranchées. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'on les réclame, surtout à une époque aussi critique que celle par laquelle les armées alliées passent actuellement.

"Nul ne peut douter qu'après les derniers combats, ponts, chemins de fer, viaduc, tout ait été détruit. Il faut donc nécessairement des ouvriers pour réparer les dégâts et y suppléer. C'est pour arriver à ce but, que le conseil militaire a mobilisé les hommes qui ont été versés dans la catégorie "B".

—Ces conscrits pourront-ils s'adresser à un tribunal d'exemptions afin de faire valoir les raisons qu'ils ont de ne pas servir même en arrière des tranchées?

—Certes oui, mais ils seront en moins grand nombre qu'au début de la mise en vigueur de la loi du Service militaire en octobre 1917. La plupart seront installés dans les comtés et dans les chefs-lieux de comtés.

Rien n'empêchera les conscrits d'être exemptés. Qui sait, si ce derniers, depuis le moment où ils ont été placés dans la catégorie "B", n'ont pas d'autres arguments qui nécessitent leur exemption totale de l'armée. Par ailleurs, il ne serait pas étonnant que plusieurs de la catégorie "B" passent dans la catégorie "A", à cause du nouvel examen militaire, qu'ils sont obligés de subir. Bref, ce qui a lieu aujourd'hui, ce n'est ni plus ni moins, que la revision militaire qui commence et elle se continuera bientôt avec les catégories "C", "D" et "E". Encore une fois, cet appel ne doit surprendre personne, car il était prévu, et il était éminent, puisque comme je vous le disais tout à l'heure, les hommes appartenant à la catégorie "B", font partie de la 1ère classe.

QUESTIONNAIRE AUX CONSCRITS

D'ici peu de temps, tous ceux qui sont d'âge militaire recevront une copie du questionnaire, auquel ils devront répondre. Ce sera une préparation pour les catégories à venir et à être appelée.

—Pourriez-vous nous dire M. Loranger, si la proportion des jeunes gens versée dans la catégorie B est considérable ?

A notre question, Me Loranger nous déclare qu'il ne le sait pas et il nous réfère à Me Eugène Godin, qui l'ignore à son tour.

Au cours de notre conversation, nous en venons à parler de l'échauffourée qui s'est déroulée à Québec avant-hier, et Me Loranger ne nous cache pas son regret de ce qui est arrivé. Selon lui, de telles choses ne servent à rien et ne produisent aucun résultat.

"Je partirai pour Québec dès aujourd'hui, ajoute-t-il, afin de voir, si les papiers importants ont été sauvés, ou s'ils ont péri dans les flammes, comme on le croit dans la vieille capitale. J'ai essayé de l'apprendre du registraire de Québec, mais jusqu'ici, je n'ai pu avoir aucune réponse définitive.

En tout cas, vous pouvez être convaincu que nous ferons tout en notre possible pour éviter d'appeler la 2e classe.

—On nous dit, M. Loranger, que le chef de la police fédérale à Québec est un militaire, et que ce serait la principale raison de l'émeute d'avant-hier ?

—Actuellement il n'est plus soldat. C'est un vétéran et je ne crois pas que celui qui occupe le poste ait pu donner lieu aux scènes regrettables que nous déplorons aujourd'hui.

CHEZ L'INSPECTEUR BELANGER.

La conversation à l'ordre du jour dans les bureaux de l'inspecteur de la police fédérale, a trait à l'émeute de Québec.

Chacun a des mots particuliers pour qualifier cette affaire. On espère que jamais, semblables choses n'arriveront à Montréal, "car la police fédérale d'ici, dit M. Bélanger, a toujours évité les excès, et elle se propose plus que jamais d'être prudente et sur ses gardes."

Les agents à partir de samedi soir seront traités militairement. Une discipline sévère devra être pratiquée par chacun d'eux, et gare à celui ou à ceux qui exhaleront une odeur d'alcools, ils seront impitoyablement chassés du service.

Ensuite, les autorités militaires n'auront rien à faire avec l'arrestation des insoumis, afin d'éviter les malentendus regrettables et les brutalités commis par certains soldats.

FURIEUSE RUÉE CONTRE LES POILUS

Les Boches se lancent avec une violence nouvelle sur un front de 25 milles de Moreuil à Lassigny —La cavalerie anglaise inflige de très lourdes pertes à l'ennemi — Calme relatif chez les Tommies.

Paris, 30. — Les troupes françaises, appuyées par des réserves, offrent une résistance désespérée aux puissants assauts de l'ennemi, annonce le bulletin officiel d'aujourd'hui. La bataille qui a repris avec une violence nouvelle, pendant la nuit, progresse sur un front de 40 kilomètres (environ 25 milles), de Moreuil jusqu'au-delà de Lassigny.

Malgré le mauvais temps, les aviateurs français ont continué leurs attaques, bombardant et arrosant avec le tir de leurs mitrailleuses les formations ennemies, sur le front de bataille. Ils ont lancé environ 34,000 livres de projectiles dans les régions de Noyon, de Guiscard et de Ham.

Treize machines allemandes ont été abattues.

ACTIONS LOCALES A LA SOMME

Londres, 30. — Bulletin officiel d'aujourd'hui :

Au nord de la Somme, des actions locales ont eu lieu. Au sud de la Somme, les attaques de l'ennemi, hier, à Demuin et à Mézières (Aisne), ont réussi à déloger nos troupes de ce dernier village. A Demuin, toutes les importantes tentatives que l'ennemi a faites pour s'emparer du village ont échoué, après de vifs combats qui ont duré tout le cours de l'après-midi.

La semaine dernière, notre cavalerie s'est battue avec une grande bravoure, montée et démontée, et a repoussé l'ennemi, en lui infligeant des pertes considérables, au cours de plusieurs engagements.

NOMBREUX AVIONS BOCHES ABATTUS PAR LES ANGLAIS

Londres, 30. — Bulletin officiel d'hier: La plupart de nos attaques ont été dirigées au sud de la Somme, jeudi, où l'on a constamment signalé une grande concentration de troupes ennemies. Les opérations aériennes se sont continuées jusqu'au soir, malgré des orages et des nuages bas. Nos aviateurs ont lancé 26 tonnes de bombes et ont tiré environ un quart de million de cartouches sur différents objectifs.

Peu de combats ont eu lieu, si l'on tient compte du nombre de machines anglaises qu'il y avait dans les airs, mais sur le front de bataille, le tir contre les avions a été très violent. Les Anglais ont abattu 9 machines allemandes, en ont mis 5 autres hors d'état d'être dirigées et 2 autres ont été abattues par un tir dirigé du sol. Douze machines anglaises sont disparues.

CALME PRECURSEUR D'UNE TEMPETE SUR LE FRONT DES TOMMIES

Londres, 30. — Les Allemands envoient encore leur artillerie en avant et réorganisant leurs forces, mande le correspondant de l'agence Reuter au quartier général anglais. Le ralentissement de l'action, dit-il, n'est probablement qu'une autre accalmie avant une tempête d'une plus grande intensité.

La situation sur le secteur anglais du nouveau front de bataille est plus satisfaisante, ce matin. La nuit a été relativement calme. De fortes patrouilles ennemies ont pénétré dans les avant-postes anglais, dans le secteur d'Arras, dans les environs d'Arleux, et ont forcé les occupants à se replier après une lutte intense. Cela semble le seul changement survenu dans la région d'Arras.

On a connu aujourd'hui une belle manoeuvre du commandant anglais, juste après la capture de Roeux. Une unité anglaise a été isolée lorsque l'ennemi a enveloppé Roeux, jeudi, et les troupes encerclées se sont cramponnées opiniâtrement au village, malgré de furieux assauts, jusqu'à la nuit, pendant laquelle, à la faveur de l'obscurité, elles se sont repliées par une ouverture pratiquée dans la ligne ennemie.

LA SITUATION S'AMELIORE DE PLUS EN PLUS POUR LES ALLIES

Quartier général de l'armée anglaise, en France, 30. — On rapporte que la situation est plus favorable, aujourd'hui, au point de vue des pays de l'Entente. Dans le secteur anglais, la nuit a été relativement calme. Les lignes anglaises sont rapidement renforcées sur tous les points du front. On remarque la manifestation de la détermination et de l'optimisme les plus encourageants.

Dans le voisinage d'Albert, les Allemands creusent aujourd'hui des tranchées le long de la ligne comprise entre Thiepval et Laboiselle, dit-on. Une accalmie s'est fait sentir, mais la lutte peut reprendre à tout moment. Elle se déclenchera de nouveau, c'est indubitable, et peut-être avec une plus grande fureur que jamais, lorsque les Allemands auront transporté leur artillerie et remis leur machine de guerre au point.

Hier après-midi, l'ennemi a remporté un petit succès, au sud de la rivière Luce, le long de l'aile droite anglaise. De grandes forces allemandes s'y sont portées à l'attaque, capturant Mézières et aussi Maison Blanche, au nord du village. Les Anglais ont immédiatement organisé une contre-attaque et ont avancé avec détermination contre les envahisseurs. A un endroit, les Tommies ont été arrêtés par des mitrailleuses, mais d'autres troupes ont continué leur progression avec ténacité. Les Allemands, cependant, étaient trop en force et trop protégés, et les Anglais ont dû abandonner leur effort, après une dure lutte, durant laquelle ils ont fait prisonniers 25 ennemis, au cours de combats corps à corps. La perte de ces positions ne modifie pas sensiblement la situation et l'on considère que le grappin mis par les Anglais dans la vallée de la Luce, est satisfaisant.

Rome, 30. — Le préfet de Sassari a mis sous séquestre les immeubles de l'amiral von Tirpitz qui sont évalués à un demi-million de lires, en Sardaigne.

4 CAMBRIOLEURS AU PÉNITENCIER

LE JUGE LAVERGNE CONDAMNE A 7 ANS DE PENITENCIER DES AUTEURS DE VOL AVEC EFFRACTION.—JUGEMENT MAINTENU.

George Grant, un nègre trouvé coupable d'avoir défoncé un magasin et d'y avoir volé une certaine quantité de marchandises, a été condamné samedi matin à 7 ans de pénitencier par le juge Lavergne, siégeant aux Assises. Grant est arrêté depuis six mois et attendait son procès en prison. Lorsqu'il est venu devant le juge, il a demandé d'être remis en liberté parce qu'il avait déjà passé six mois en prison et qu'il en était à son premier délit. Le juge Lavergne lui a fait remarquer qu'il pourrait lui donner 14 ans de pénitencier, mais que vu que c'est sa première offense, il ne lui imposera que la moitié de la peine, soit 7 ans.

James Copeland, H. Cameron et James Murphey devront eux aussi passer chacun sept ans à Saint-Vincent de Paul pour avoir volé dans une boutique à Saint-Lambert. Le délit a été commis en décembre et la police a eu quelque difficulté à arrêter les trois dangereux individus qui étaient armés de revolvers de fort calibre. Les inculpés avaient fait sauter un coffre-fort en se servant de nitro-glycerine. Une bouteille de ce dangereux explosif fut retrouvée sur eux.

Les trois n'en sont pas à leur premier délit, ils ont fait quelques séjours, à différents intervalles, au pénitencier ou à la prison.

Le juge Lavergne a aussi accordé la motion présentée par Me Weldon, de la part de la cité de Westmount. Le président du tribunal prétend qu'on ne peut interjeter appel d'une sentence rendue par un magistrat qui s'appuie, pour rendre sa décision sur un règlement municipal. Il s'agissait, dans l'espèce, d'une sentence prononcée contre un charretier, Joseph Bénard. Bénard fut arrêté le 3 janvier dernier, en compagnie de quatre Italiens. Le magistrat McMahon le condamna à $40 d'amende pour vagabondage. C'est de cette décision que son avocat appelait et le juge Lavergne a prétendu qu'un appel de ce genre ne pouvait être fait devant une Cour criminelle parce que la poursuite est prise en vertu d'un règlement municipal passé en bonne et due forme.

Le juge Cross a aussi siégé samedi matin pour entendre l'appel dans une cause qui est devant les tribunaux depuis 1915. Il s'agit de la cause d'un nommé Shepperd qui est inculpé de trahison. A un premier procès, les jurés ne purent rendre un verdict et ce n'est qu'au second procès qu'il y eut un verdict de culpabilité. La sentence n'a pas encore été prononcée contre Shepperd ; elle le sera le 9 avril prochain, après que le juge aura pris de nouveau connaissance des faits que lui a soumis Me Weir.

La Cour des assises criminelles siègera encore en appel, lundi et mardi.

INCAPABLE DE SIÉGER

LA DERNIERE SEANCE DU BUREAU DES COMMISSAIRES N'A PU AVOIR LIEU PARCE QU'AUCUN DE SES QUATRE MEMBRES N'A VOULU EN ACCEPTER LA PRESIDENCE.

Faute de président, le bureau des commissaires n'a pu siéger, samedi matin, et pourtant MM. Ross, Ainey, Turcot et Villeneuve étaient à leur poste. Résultat: le rapport sur l'enquête Savard, l'octroi du contrat pour la fourniture de l'asphalte et la résiliation du contrat pour la construction du pont Lasalle, trois grosses questions qui devaient être discutées au cours de cette dernière séance, sont remises entre les mains de la nouvelle commission.

Nous avons dit que les quatre commissaires étaient à leur poste; nous devons ajouter qu'aucun d'entre eux ne semblait être d'humeur à présider. Cinq fois, M. Turcot, appuyé par M. Ross, proposa M. Ainey comme président, mais celui-ci refusa carrément.

—Si vous voulez délibérer sur des affaires de routine, dit-il, je présiderai, mais sur les grandes questions que l'on veut soumettre, non.

—Quelles grandes questions? demanda M. Turcot.

—L'affaire Savard, le contrat d'asphalte et le contrat du pont Lasalle. Je suis d'avis que ces trois importantes questions devraient être remises à la nouvelle administration. Il n'y a rien qui presse d'abord...

POUR SAUVER $100,000

M. Villeneuve a exprimé la même opinion. Mais comme M. Turcot semblait, de concert avec M. Ross, vouloir siéger quand même pour en finir avec l'affaire Savard et ne pas obliger la nouvelle administration à faire une nouvelle enquête, il se retira en demandant à M. Ainey de bien vouloir l'imiter.

—Oui, sauvez-vous, M. Villeneuve, fit M. Turcot; faites comme dans l'enquête Savard.

—Si je me sauve, M. Turcot, reprit M. Villeneuve, c'est pour sauver $100,000 à la ville.

M. Turcot fit alors venir un membre du contentieux. Me Jarry, pour lui demander son opinion sur la conduite des enquêteurs dans l'affaire Savard. L'avocat répondit que le rapport n'étant pas signé, la nouvelle commission administrative pourra faire état des témoignages rendus au cours de l'enquête ainsi que du rapport qui sera alors considéré comme une opinion et se prononcer en conséquence.

LE MAIRE A PEUR ?

Vers la fin de la discussion, M. Villeneuve revint dans la pièce où se trouvaient ses collègues, et, de concert avec M. Ainey, reprocha au maire de ne pas être présent pour trancher cette question du rapport sur l'enquête Savard.

C'est le maire, déclara M. Villeneuve, qui a conduit cette enquête et maintenant il se dérobe : il a peur de prendre sa part de responsabilité. Aussi il n'en a pas pour longtemps à être maire, je ne lui donne que jusqu'à mardi prochain."

A 11 heures 30 — une heure après les tentatives de nos commissaires pour se choisir un président — M. Turcot termina la séance par ces paroles:

"Messieurs, vous le voyez, il n'y a rien à faire. Il ne nous reste plus qu'à nous en aller."

UN DEMENTI

Un journal disait, il y a quelques heures, que la Ligue des propriétaires avait suggéré le nom de M. U.-H. Dandurand comme l'un des futurs administrateurs de la ville. La nouvelle vient d'être démentie par M. F.-B. Mathys, secrétaire-trésorier général de cette association. Rencontré à l'hôtel de ville, au cours de la matinée de samedi, M. Mathys nous a en effet déclaré:

"Nous n'avons jamais suggéré le nom de M. Dandurand à sir Lomer. Tout ce que nous lui avons demandé, c'est de nommer trois administrateurs, laissant à la sagesse du gouvernement la tâche de nommer qui il voudra."

EXPÉDITION TURQUE EN CRIMÉE

Londres, 30. — Il ressort d'un télégramme de Copenhague, que le bulletin officiel turc annonce que la Turquie prépare une expédition pour rétablir l'ordre en Crimée.

Les journaux ottomans ont affirmé dernièrement qu'en vertu du disposer d'eux-mêmes, la Crimée disposer d'eux-mêmes, la Turquie doit échoir à la Turquie.

GOUVERNEMENT FORME EN SIBERIE

Shanghaï, 26. — Suivant un correspondant à Harbin, la formation d'un gouvernement provisoire sibérien a été décidée pour assurer la continuation du programme primitif de la révolution et supprimer les troupes maximalistes. On s'attend à ce que le nouveau gouvernement demande l'aide de puissances amies, pour commencer les opérations militaires sans délai.

BRÛLÉ À MORT DANS UN INCENDIE

UN HOMME PERD LA VIE A L'HOTEL "KING EDWARD" RAVAGE PAR LES FLAMMES CE MATIN.

Halifax, 30. — Une personne a perdu la vie, au cours de l'incendie de l'hôtel "King Edward", ce matin: M. William Ward, dont on a retrouvé le cadavre, un peu après-midi, dans le sous-sol en ruines. M. Ward faisait partie du personnel qui s'occupe de la reconstruction de la ville, et il avait une boutique au sous-sol. Quelques pensionnaires ont échappé de près à la mort, l'arrivée des pompiers ayant été retardée par une défectuosité de l'appareil avertisseur. Ils n'ont été sauvés que par l'intervention opportune d'un détachement de marins du "Niobé" amarré dans le port.

Le feu a éclaté au sous-sol, dans un bouteau de reconstruction, à 8 heures, ce matin, et les flammes se sont rapidement communiquées au toit, isolant plusieurs pensionnaires dans leurs chambres. Avant l'arrivée des pompiers, les marins munis d'échelles et de cordes, ont opéré 3 sauvetages. Après beaucoup d'efforts, les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes dans le centre de l'hôtel. On évalue cependant les pertes à environ $30,000.

NICOLAÏ LENINE SOUFFRE DE PNEUMONIE

Londres, 30. — Nicolaï Lenine, le premier ministre bolshevik, souffre de pneumonie, mande de Pétrograd un correspondant de la Reuter. Le même correspondant dit que le général Alexieff, ancien commandant en chef russe, qui était récemment l'un des chefs du mouvement cosaque dirigé contre les Bolsheviki, a été arrêté dans la région du Don.

Décès

DELORME. — A Montréal, le 29 mars 1918, à l'âge de 29 ans et 6 jours, est décédé Joseph Séraphin Delorme, époux de Marie-Anna Lamarre. Les funérailles auront lieu lundi, le 1er avril. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 120 rue Maisonneuve, à 7 heures et demie, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.